

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL****N°C-202304-023****Du 11 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze du mois d'avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle polyvalente de Vernon, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER BASTIDE Jean Marc, AUZAS Vincent, LAPORTE Jean Pierre, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, MOZZATTI Albert, GIRES Christian, COULANGE François, DEFFREIX Christophe, BALAZUC Christian, AUDIBERT François, PRAT Eric, SALEL Matthieu, CHOTIN Marie Hélène, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, MAZILLE Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : PARMENTIER Luc (pouvoir de Carole LASTELLA), François AUDIBERT (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de PLANET Olivier), TALAGRAND Michel (pouvoir de LACOUR Gladie), LAPORTE Jean Pierre (pouvoir de DJIANN Nicole), DEFFREIX Christophe (pouvoir de Eric BOISSIN), MAZILLE Didier (pouvoir de GALLET Françoise), COULANGE François (pouvoir de DUCLOUX Sébastien), CHOTIN Marie Hélène (pouvoir de CHABANE Francis), SALEL Matthieu (pouvoir de PIERRARD TEYSSIER Nadine), DEYDIER BASTIDE Jean Marc (pouvoir de Raoul L'HERMINIER)..

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 28

Pouvoir : 11

Date de la convocation 5 avril 2023

A été élu secrétaire : DEYDIER-BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

**OBJET : RESEAU INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE :
RAPPORT D'ACTIVITES 2022**

Dans le cadre de la compétence "Lecture publique", il convient de présenter le rapport d'activités du réseau intercommunal.

Le Président expose le bilan 2022.

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

Approuver le rapport d'activités 2022 du réseau intercommunal de lecture publique du Pays Beaume Drobie,

Transmettre pour information le rapport d'activités aux conseillers municipaux.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

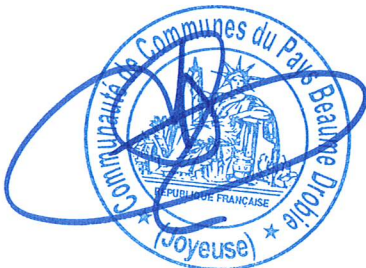
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Christophe DEFFREIX

Président

Jean Marc DEYDIER BASTIDE

Secrétaire de séance





Service intercommunal de lecture publique du Pays Beaume-Drobie

Rapport d'activités 2022

Service intercommunal de lecture publique
Cdc du Pays Beaume-Drobie
134 Montée de la Chastelanne
07260 Joyeuse

Présentation

Pour les treize bibliothèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie, l'année 2022 peut être regardée comme celle du retour à la normale après deux années marquées par les mesures de restriction de circulation et de relations sociales.

Cette année n'a pas connu de changements majeurs dans l'organisation générale du service, qui fonctionne sur 13 sites, avec 4,5 ETP salariées et 58 bénévoles (l'engagement des bénévoles représente quasi 2 ETP). A noter toutefois le déménagement de la médiathèque de Joyeuse en toute fin d'année, qui a imposé une fermeture d'un mois en décembre (puis un mois en 2023).

Cette année, le nombre d'abonnés a sensiblement augmenté à un niveau jamais atteint jusqu'à présent (1 523 abonnés individuels et 56 groupes, soit au total 2 300 usagers), toutes les bibliothèques connaissant une évolution positive ou nettement positive. 19 % de la population de la Cdc fréquente les bibliothèques, contre 12 % de la population sur les services équivalent au niveau nationale.

Ces abonnés ont eu accès à un fonds documentaire de 45 931 documents, renouvelé par des acquisitions en librairie (36 000 € d'achat cette année) et par échange avec la Médiathèque Départementale de l'Ardèche. En la matière, l'année 2022 a été marquée par la mise en place d'un nouveau système de desserte du territoire par la Médiathèque Départementale en substitution des bibliobus, qui donne toute satisfaction.

À noter cette année des achats spécifiques réalisés à destination des enfants dyslexiques et des personnes en perte d'autonomie grâce à l'aide financière du Centre National du Livre.

Au final, le fonds documentaire intercommunal qui était âgé et largement obsolète lors de l'intégration intercommunale a poursuivi cette année son mouvement de rajeunissement par des désherbage à la mesure des acquisitions.

Nos abonnés qui sont plus nombreux sont aussi plus actifs, avec 45 678 prêts soit un niveau jamais atteint même avant le confinement (+ 5 % par rapport à 2019), dont une part importante des prêts scolaires. Un regret toutefois, les ouvrages numériques prêtés à partir du catalogue de la Médiathèque Départementale ne peuvent pour des raisons techniques être comptabilisés ici alors qu'ils sont nombreux.

Cette évolution de l'activité est à mettre au crédit de l'important volume horaire d'ouverture permis par l'implication des bénévoles, au travail sur les fonds documentaires rajeunis et plus attractifs, et par les nombreuses actions de promotion du service (stands aux salons des associations, édition de flyer de présentation, portail internet, outils de communication, presse, réseaux sociaux...). Les différentes actions culturelles engagées dans l'année, dans les murs et hors les murs contribuent à donner de la visibilité au service et à mieux l'intégrer à la vie culturelle territoriale.

SOMMAIRE

I- États des lieux	
I.1- Les équipes	4
I.2- Les locaux	4
I.3- Les horaires	6
II- Les collections	
II.1- Fonds général	7
II.2- Les nouveautés	12
III- Les abonnés	
III.1- Les abonnés individuels	18
III.2- Les groupes	25
IV- Les prêts	
IV.1- Tendances générale	26
IV.2- Par publics	26
IV.3- Selon le fonds	28
IV.4- Selon les horaires	29
IV.5- Evolution des prêts	30
IV.6- Taux de rotation	31
V- Les réservations	
V.1- Par abonnés	32
V.2- Par bibliothèque	32
V.3- Les réservations entre bibliothèques	33
V.4- L'évolution des réservations entre bibliothèques	34
VI- Les services numériques	
VI.1- L'offre documentaire numérique	35
VI.2- Le portail internet	35
VI- L'action culturelle	
VI.1- L'accueil des groupes	36
VI.2- Les actions culturelles	37

I - ETAT DES LIEUX

I.1- Les équipes

En 2022, 58 bénévoles ont permis l'ouverture des 11 relais du réseau ou ont apporté une aide conséquente aux deux médiathèques. Le fonctionnement a donc été assuré pour l'accueil du public, des classes, les prêts de documents et en apportant leur contribution au circuit du livre ainsi qu'aux tâches administratives.

Le nombre de salariés travaillant à plein temps est toujours de 4 et 1 salarié à mi-temps pour la lecture publique.

La médiathèque de Joyeuse a connu quelques difficultés suite au départ anticipé d'un agent. La situation s'est rétablie en octobre avec l'arrivée d'un nouveau collègue.

Bibliothèque	Équipe	Temps de travail annuel
Beaumont	5 bénévoles	270 h
Chandolas	7 bénévoles	338 h
Dompnac	1 bénévole	120 h
Faugères	4 bénévoles	60 h
Joyeuse	3 bénévoles 2 salariés	bénévoles : 60 h salariés : 3 300 h
Lablachère	12 bénévoles	850 h
Payzac	2 puis 4 bénévoles en septembre	158 h
Ribes	5 bénévoles	210 h
Rocles	4 bénévoles	125 h
Rosières	4 bénévoles	665 h
St-Mélany	4 bénévoles	52 h
Valgorge	2 bénévoles 1 salarié	bénévoles : 47 h 30 salarié : 1 607 h
Vernon	4 bénévoles	272h
Réseau	Coordinateur culture, lecture publique Coordinatrice adjointe	½ ETP : 804 h 1 ETP : 1 607 h

Temps total salarié : 7 232 h / temps total bénévoles : 2 066 h

I.2- Les Locaux

La médiathèque de Joyeuse a déménagé au mois de décembre, opération pour laquelle elle a fermé de manière anticipée le 10 décembre. La surface des locaux a quasiment doublée, passant de 130m² à 240 m².

Bibliothèque	Adresse	Surface	Poste informatique pour le public ou connexion wifi
Beaumont	Le village 07110 Beaumont	40 m ²	Pas de poste Connexion wifi
Chandolas	2 Place de l'Abreuvoir 07230 Chandolas	30 m ²	1 poste Connexion wifi
Dompnac	Le village 07260 Dompnac	25m ²	Pas de poste Pas de connexion wifi
Faugères	Rue Mairie, 07230 Faugères	35 m ²	Pas de poste Connexion wifi
Joyeuse	10 Le Soulège 07260 Joyeuse	130 m ²	1 poste Connexion wifi
Lablachère	Place de la mairie 07230 Lablachère	148 m ²	1 poste Connexion wifi
Payzac	Mairie 07230 Payzac	20 m ²	Pas de poste Pas de connexion wifi
Ribes	Place de l'église 07260 Ribes	24 m ²	Pas de poste Connexion wifi
Rocles	Mairie 07110 Rocles	40 m ²	1 poste Connexion wifi
Rosières	Avenue Jean André 07260 Rosières	30 m ²	Pas de poste Pas de connexion wifi
St-Mélany	Le Villard 07260 St-Melany	15 m ²	Pas de poste Connexion wifi
Valgorge	Route du Villard, 07110 Valgorge	115 m ² + une réserve	1 poste Connexion wifi
Vernon	Le village 07260 Vernon	30 m ²	Pas de poste Connexion wifi

I.3- Les Horaires

Bibliothèque	Horaires d'ouverture tout publics (attention, les heures d'ouverture pour les publics scolaires ne sont pas comptées ici)	Heures / Semaine
Beaumont	Lundi 16h – 18h (sauf vacances scolaires) / Vendredi : 9h30 – 11h	3h30
Chandolas	Mercredi : 16h – 18h (sauf juillet – août) Samedi : 10h – 12h	4 h
Dompnac	1er et 3eme samedi du mois 10h – 12h	1 h
Faugères	Vendredi : 17h – 18h ou 18 - 19h heure d'été	1 h
Joyeuse	Mardi : 16h30 – 18h / Mercredi : 9h30 – 12h30 et 14h – 18h / Vendredi : 16h30 – 18h30 / Samedi : 9h30 – 12h30	13 h 30
Lablachère	Dimanche : 9h30 – 12h00 / Jeudi : 16h – 18h (sauf été 17h-19h)	4h30
Payzac	Mercredi : 16h30 - 18h30 Jeudi : 14h – 17h / Vacances scolaires : mardi 10h30 – 12h	5 h
Ribes	Mercredi : 16h – 18h / Samedi : 10h – 12h	4 h
Rocles	Samedi : 10h – 12h	2 h
Rosières	Mercredi : 10h – 12h / Vendredi : 15 h 30 – 17 h 30 (hiver) ou 16 h 30 – 18 h 30 (été) / Samedi : 10h – 12h	6 h
St-Mélany	2 ^{eme} et 4 ^{eme} jeudi du mois de 18 h 00 à 19 h 00	1 h
Valgorge	Mardi : 14 h 30 - 18 h / Mercredi : 12 h 30 - 15 h / Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 Vacances scolaires : Mardi : 14h30 – 18h Samedi : 9h30 – 12h30	9 h
Vernon	Mardi : 16h - 17h30 Samedi : 10h - 11h30	3h

Le service propose en tout 57 h 30 d'ouverture hebdomadaire pour les publics individuels.

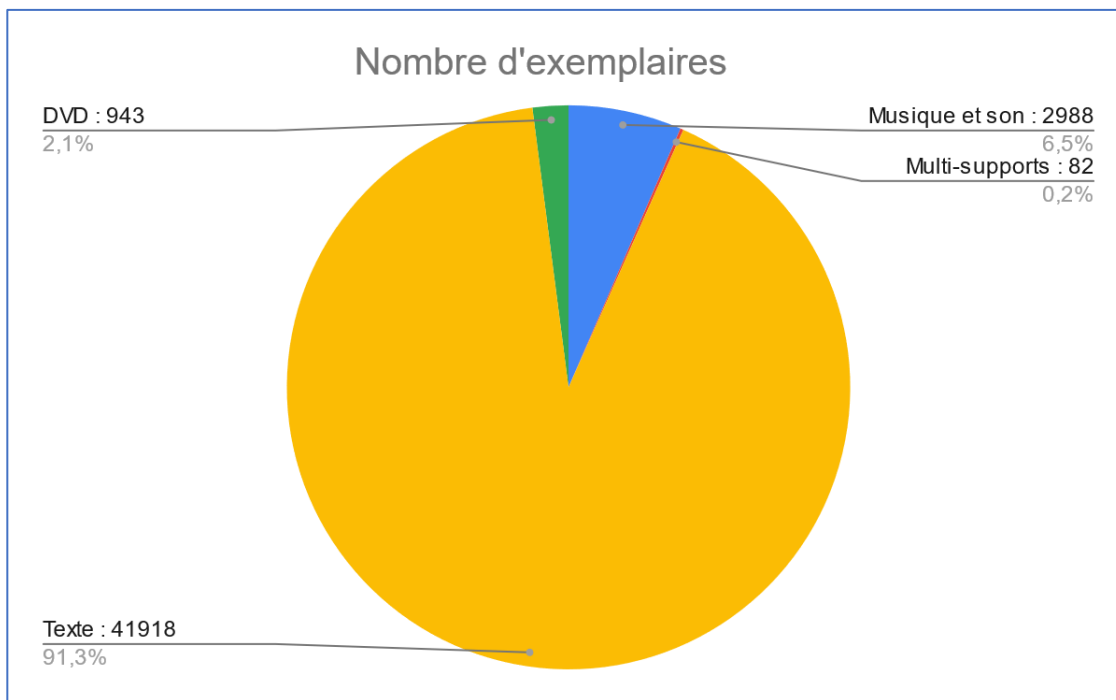


II- LES COLLECTIONS

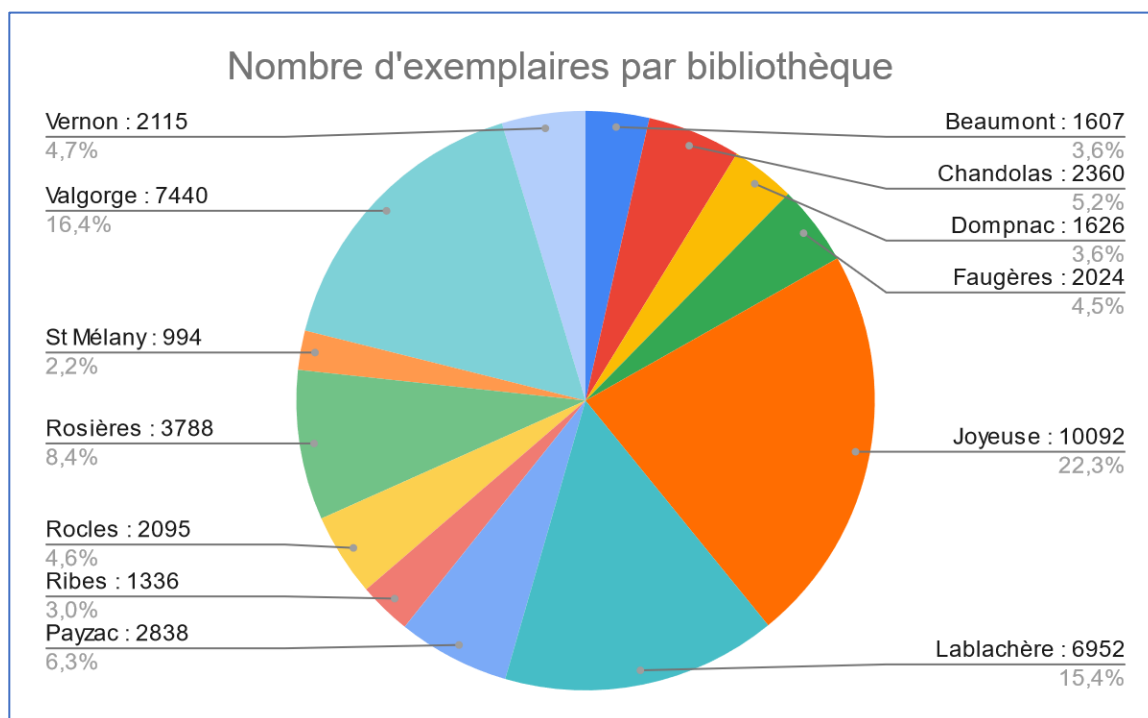
II.1- Fonds général

Au 31 décembre 2022, le fonds des bibliothèques du service était constitué de 45 931 documents contre 44 300 en 2021.

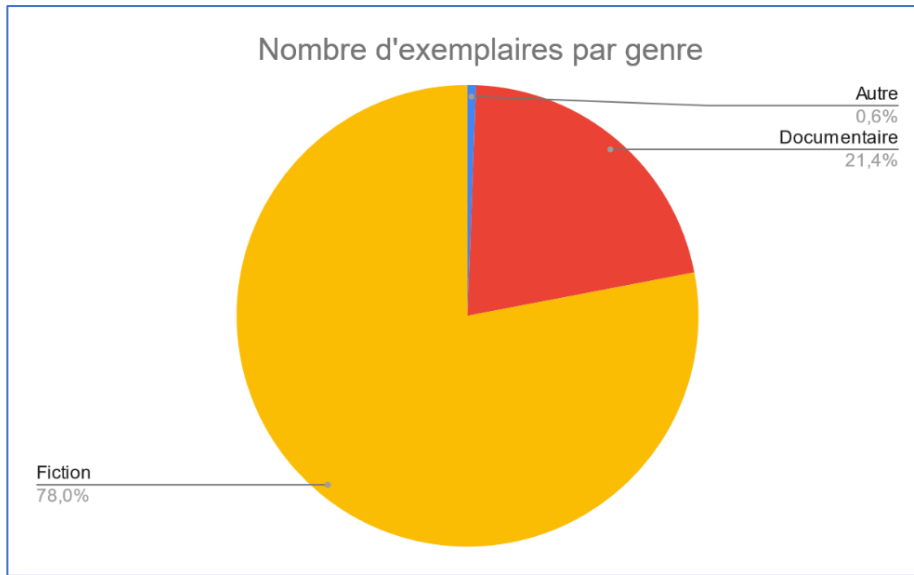
Il reste principalement composé de documents imprimés.



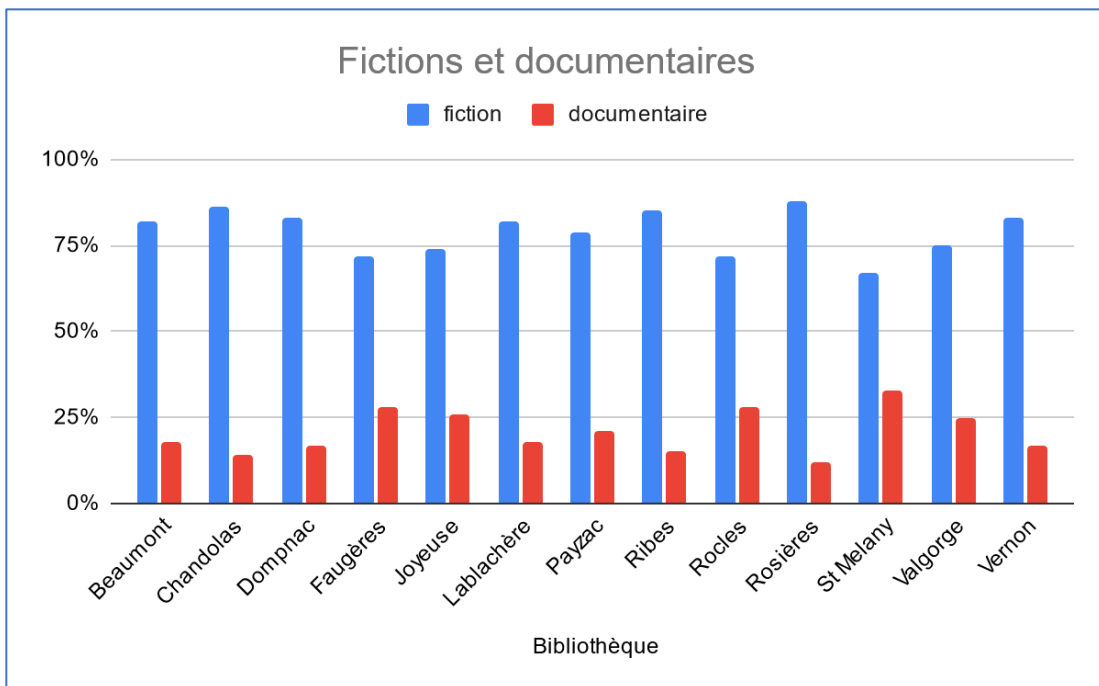
II.1.a- Exemplaires par bibliothèque



II.1.b- Exemplaires par genre



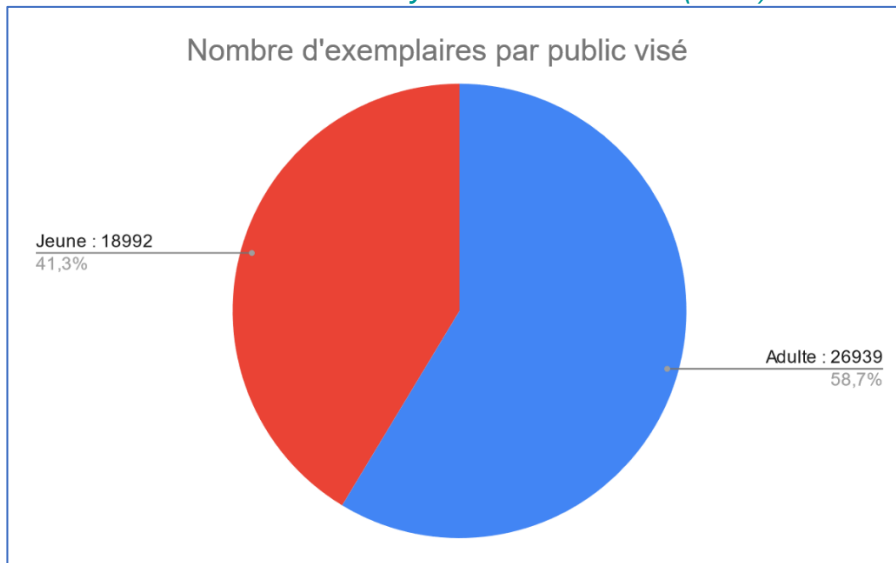
La préconisation nationale en matière de répartition entre fiction et documentaires est de 70 % de fiction et 30 % de documentaires, équilibre qui n'est pas respecté en Pays Beaume-Drobie. Un effort d'acquisition vers les documentaires doit donc être accentué.



Des disparités dans la répartition des fonds documentaires par genre sont parfois assez marquées avec notamment des carences en documentaires particulièrement fortes sur certains sites, qui est un genre plus difficilement appréhendé et moins spontanément mis en avant par les bénévoles notamment. L'important d'un volume raisonnable de documentaire est essentielle pour garantir l'universalisme et le pluralisme des collections.

II.1.c- Répartition par public

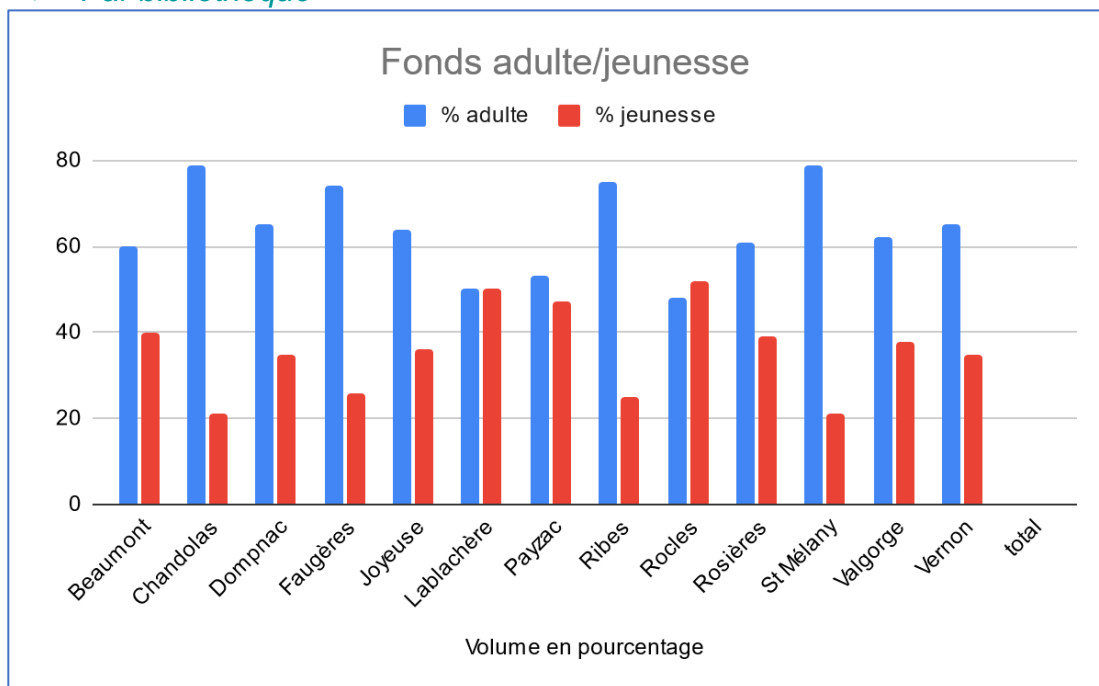
➤ À l'échelle intercommunale Pays Beaume Drobie (PBD)



Le fonds est proche de la norme nationale qui est de 60% adulte et 40% en jeunesse.

Aucune bibliothèque n'ayant malheureusement de secteur « adolescents » spécifique faute de place et de moyens d'acquisition suffisants, la plupart des documents « adolescents » sont catalogués de manière plus générale en « section jeunesse ». Il est donc difficile d'estimer la quantité réelle destinée à ce public qui bien que spécifique dans ces besoins n'apparaît pas ici.

➤ Par bibliothèque

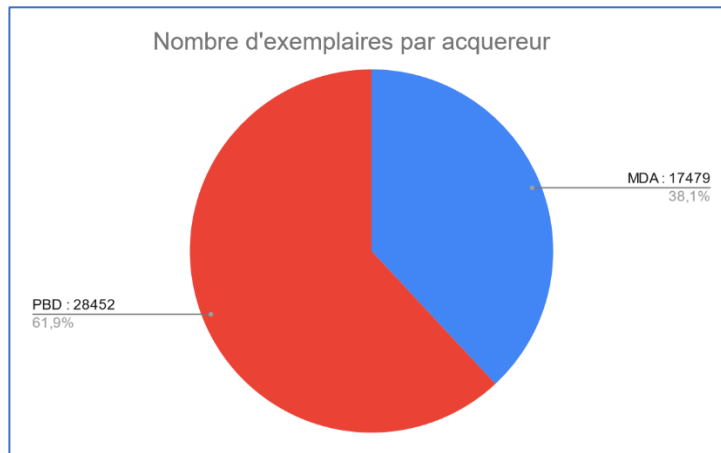


Si la répartition entre fonds adulte et fonds jeune est tout à fait satisfaisante au niveau du réseau dans sa globalité, la présence d'écoles ou non, la démographie de chaque commune et les demandes des usagers, induisent des disparités fortes d'un site à l'autre. L'absence d'école à Chandolas, Faugères, Ribes et Saint-Melany explique ainsi le pourcentage limité de documents consacrés à la jeunesse dans ces communes.

II.1.d- Répartition par acquéreur

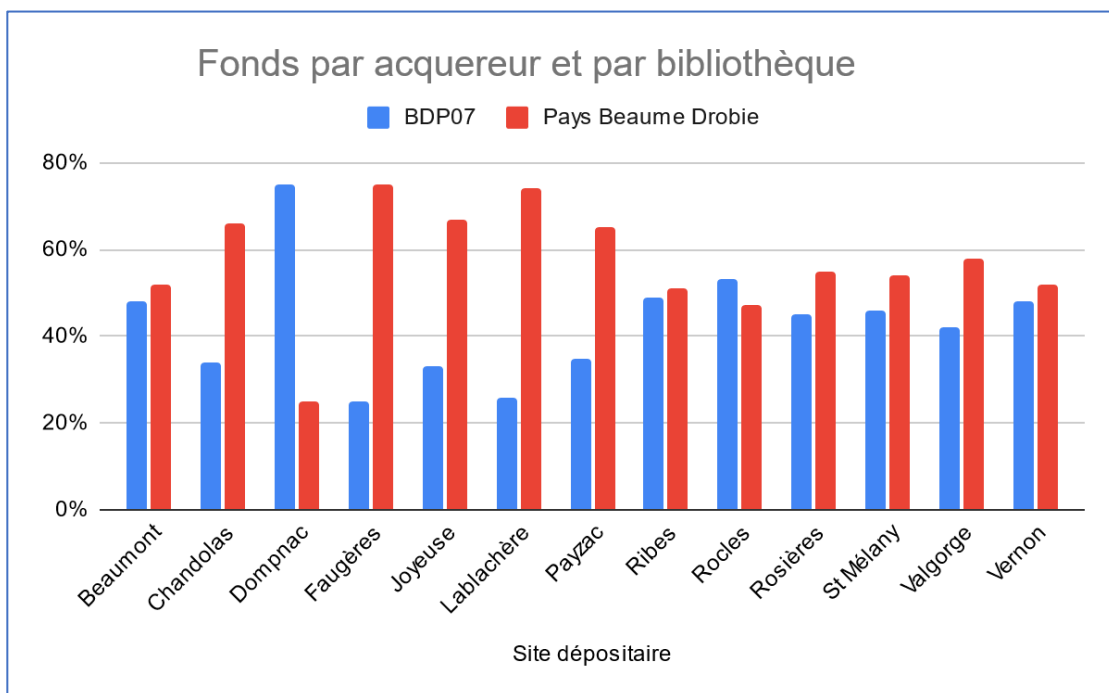
➤ À l'échelle du service

62 % du fonds appartient à la Communauté de communes du Pays Beaume Drobie (**PBD**)
38 % du fonds appartient à la Médiathèque départementale de l'Ardèche (**MDA**)



➤ Par bibliothèque

L'ensemble du fonds est mis à disposition dans les 13 bibliothèques globalement en fonction du nombre de lecteurs. Les sites de Joyeuse, Lablachère et Valgorge sont donc les plus dotés.



Subsistent encore des bibliothèques dont le fonds est composé majoritairement de documents de la MDA, ce qui questionne :

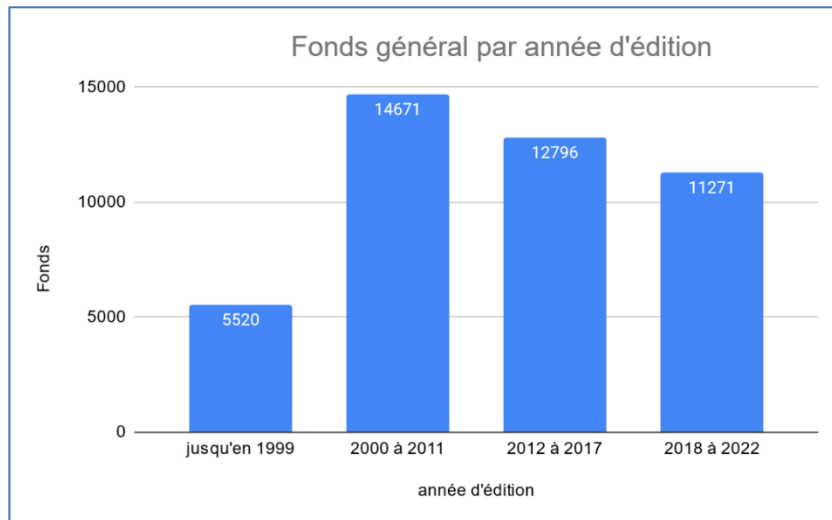
- sur l'évolution de ces fonds dans la cadre d'un plafonnement du niveau de service de de la MDA (baisse du budget d'acquisition départemental) ;
- sur la répartition des budgets d'acquisition propres entre les bibliothèques qui sont répartis selon un héritage pas nécessairement rationnel.

II.1.e- Répartition par âge des documents

Pour estimer la « fraîcheur des collections », 40% du fonds devrait avoir moins de 5 ans. La règle de Nick Moore prescrit que passé 5 ans d'âge un document a nettement moins de « chance » d'être emprunté.

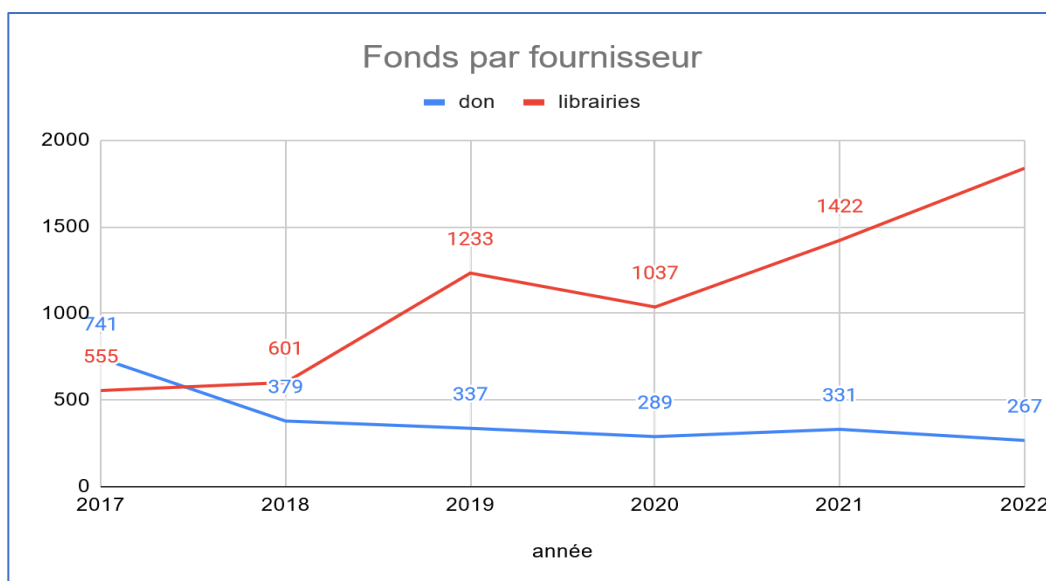
Pourtant, dans le réseau Pays Beaume Drobie, seul 25% du fonds à moins de 5 ans, malgré un volume d'achats en hausse depuis plusieurs années et des renouvellements de collections importants. Rappelons que nous fonctionnons encore beaucoup avec la MDA qui ne peut apporter qu'un nombre de nouveautés éditoriales limité.

Le fonds est donc en voie de rajeunissement, mais reste encore trop âgé avec un segment de documents édité entre 2000 et 2011 bien trop présent.



II.1.f- Répartition par fournisseurs

La source principale de documents est constituée par les achats en librairies. Les dons sont encore présents mais sont sélectionnés plus drastiquement, selon des critères d'acquisition fixés (intérêt, âge, état...). Cette évolution est voulue afin de maîtriser la composition et la qualité des fonds, donc l'offre proposée aux usagers.



II.1.g- Les désherbages

Des livres sont régulièrement retirés du fonds quand leur état s'avère détérioré et le fonds obsolète.

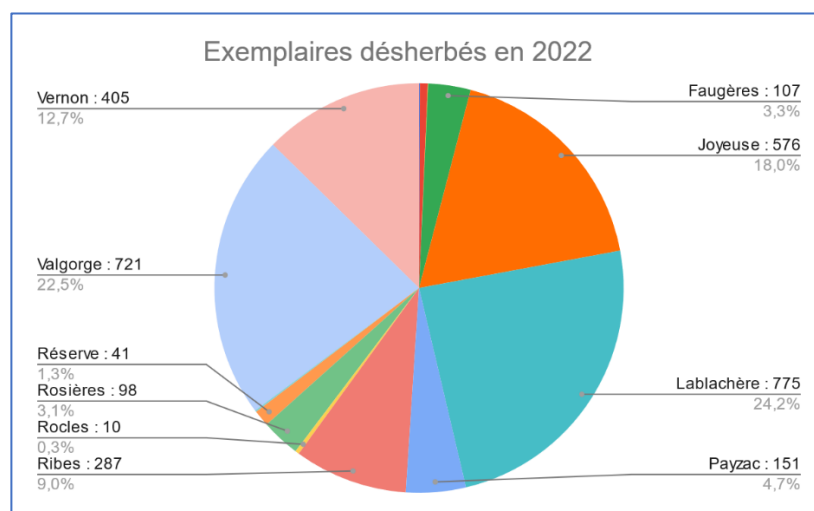
Des opérations importantes de désherbage ont eu lieu à Ribes, Vernon, Valgorge et Payzac, les autres bibliothèques ayant assuré un désherbage « au fil de l'eau ».

En effet, sur un fonds documentaire correctement composé, le nombre d'ouvrages désherbés devrait quasiment être équivalent à celui des acquisitions, sous peine de laisser vieillir le fonds.



Ces opérations importantes de désherbage sur Ribes, Vernon et Payzac se sont accompagnées d'une refonte de la disposition des lieux et de la présentation des collections.

À noter que les documents désherbés sont remis à *Lire and Co*, au Teil, qui assure leur recyclage ou leur revente d'occasion à bas prix en fonction de leur état.



II.2- Les nouveautés

II.2.a- Les achats d'ouvrages par le service

Les achats sont réalisés dans trois librairies de proximité (Les Vans et Ruoms) dans le cadre d'un marché à bons de commande valable jusqu'en 2024.

Le réseau a souscrit 20 abonnements à des magazines, y compris les revues professionnelles. À noter à compter de fin 2022 une forte augmentation du prix des abonnements (+ 10 à 20 %).

Le montant acquisitions s'est élevé à 36 225 €, soit 16 225 € de plus que les années précédentes en raison de l'octroi d'une subvention de l'État au titre du plan de relance (7 500 €), d'une subvention du CNL pour l'acquisition de documents à destination des publics empêchés (5 600 €) et d'achats dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle spécifiques (1200 €).

Cela représente la somme de 3,70 € par habitant.

À noter que les budgets d'acquisition des documents ont été préservés par les communes malgré des réductions de crédits qui ont marqué la seconde moitié de l'exercice budgétaires.

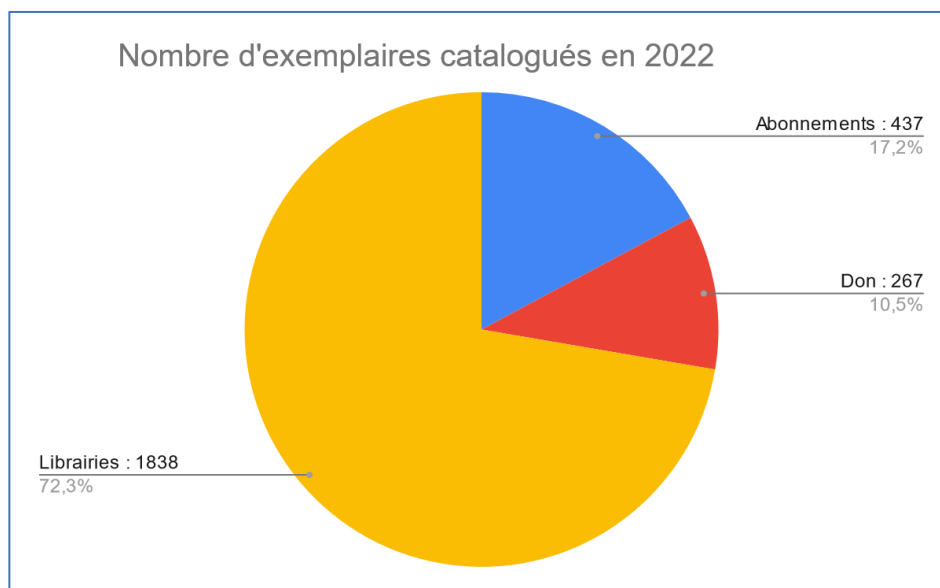
À noter aussi que la répartition des budgets d'acquisition est encore le reflet des budgets apportés initialement par les communes avant la prise en compte des bibliothèques à l'échelle intercommunale.

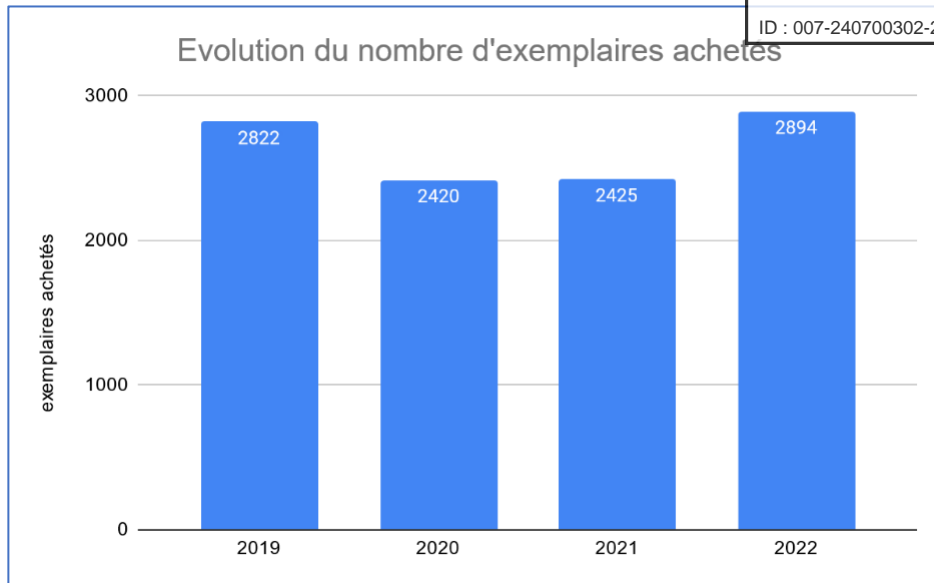
Des acquisitions spécifiques ont aussi eu lieu cette année à destination de deux publics ciblés dans le cadre d'une action retenue par le Centre National du Livre au titre de l'accès des publics empêchés. Un fonds dédié aux enfants « DYS » a été créé par l'acquisition de documents à la mise en page adaptée, de livres syllabés, de livres sans textes, ou de livre « faciles à lire et à comprendre ». Une communication a été développée en direction des familles et des enseignants pour toucher ces enfants.

L'autre volet de ce projet portait sur les personnes en perte d'autonomie, avec l'acquisition de livres dédiés, en gros caractères principalement, mais aussi de beaux livres qui poussent à l'évasion, ou encore de livres audio. Une communication a ici été faite en direction des EHPAD et des associations d'aide à domicile.



Un volume d'ouvrages spécifiques sur les thématiques du Mois de la Créativité 2022 (cultures scientifiques et techniques) a aussi été acquis sur fonds de la convention EAC et ont été répartis entre les bibliothèques desservant les écoles participant au projet.





II.2.b- Les délocalisations de fonds

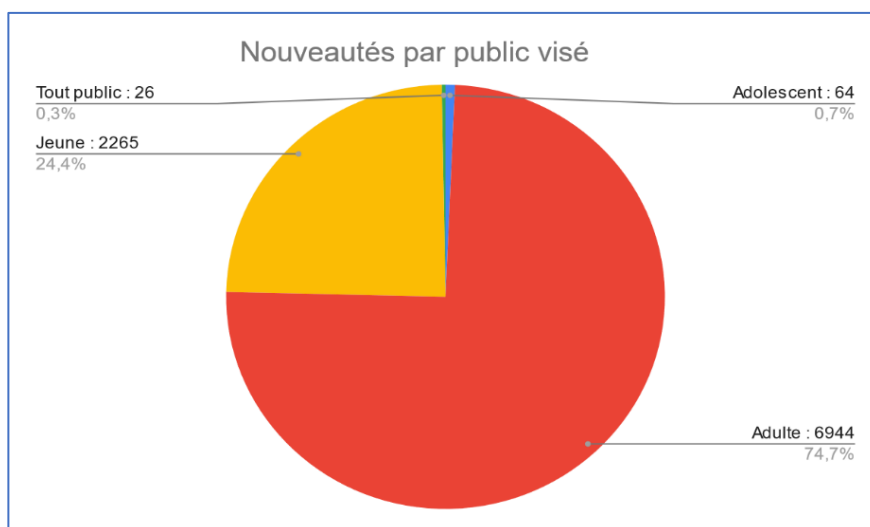
Outre les acquisitions, l'année 2022 a vu la mise en place à l'automne des délocalisations de fonds en interne entre les sites.

Initiés sur une sélection de romans et de romans policiers appartenant au fonds propre du service, ces mouvements consistent à déplacer entre les bibliothèques un nombre de documents qui ne sont plus vraiment empruntés afin de leur faire rencontrer un nouveau public. Cela permet d'apporter une nouvelle proposition dans les rayonnages de chaque structure sans pour autant effectuer d'acquisition.

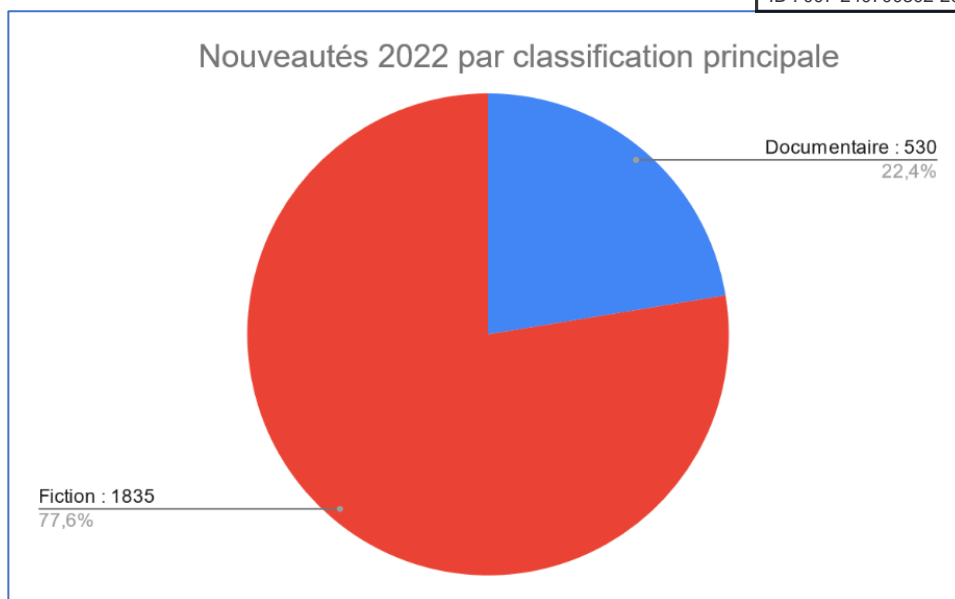
Il s'agit là d'exploiter pleinement les avantages d'un fonctionnement en réseau avec un fonds unique qui montera progressivement en puissance. Le mouvement venant juste d'être initié, il est trop tôt pour en tirer un bilan et en présenter un état chiffré.

II.2.c- La répartition des ouvrages achetés

➤ Par genres et par publics

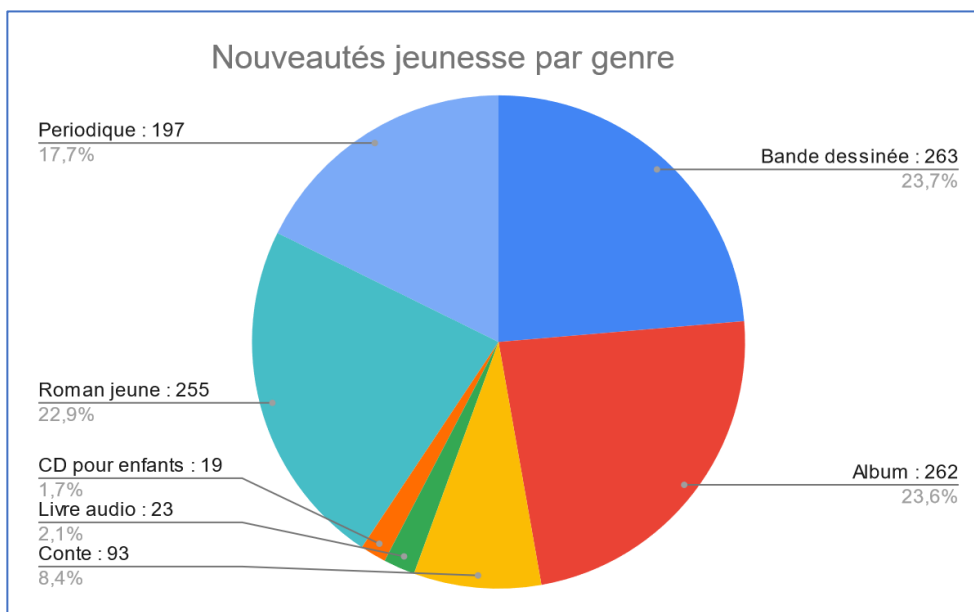


Les 3/4 des acquisitions sont orientées vers un public adulte, ce qui est trop au regard des préconisations nationales et des besoins, une part de 60 % étant à atteindre.



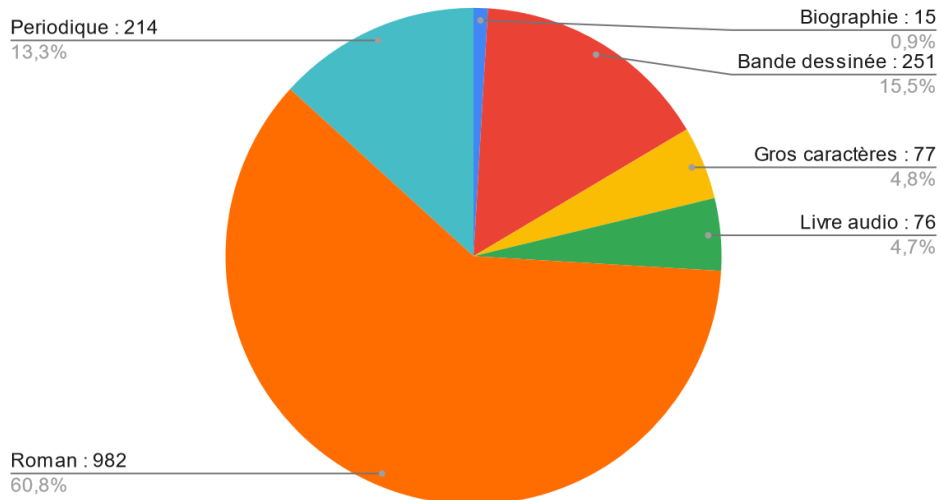
Concernant la répartition des acquisitions par genres, il est préconisé d'avoir 70% de fictions et 30% de documentaires dans le fonds général. Un effort significatif d'acquisition de documentaires est à consentir.

➤ Les achats jeunesse



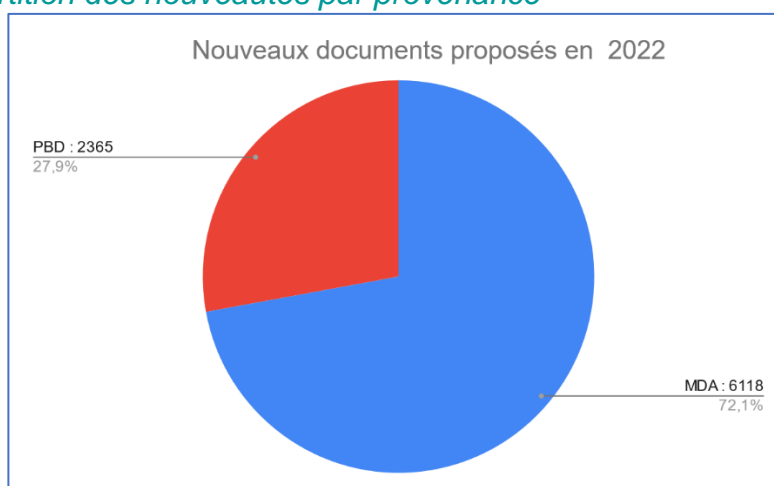
➤ Les achats adultes

Nouveautés fictions adultes



II.2.d- La médiathèque départementale de l'Ardèche (MDA)

➤ Répartition des nouveautés par provenance



Le recours à la médiathèque départementale est essentiel en termes de renouvellements des collections, les 2/3 des documents intégrés dans les bibliothèques provenant de cette dernière. Il globalement stable ces dernières années :

Provenance des documents par année			
Fonds	2020	2021	2022
PBD	29135	28741	28452
MDA	16143	15544	17479

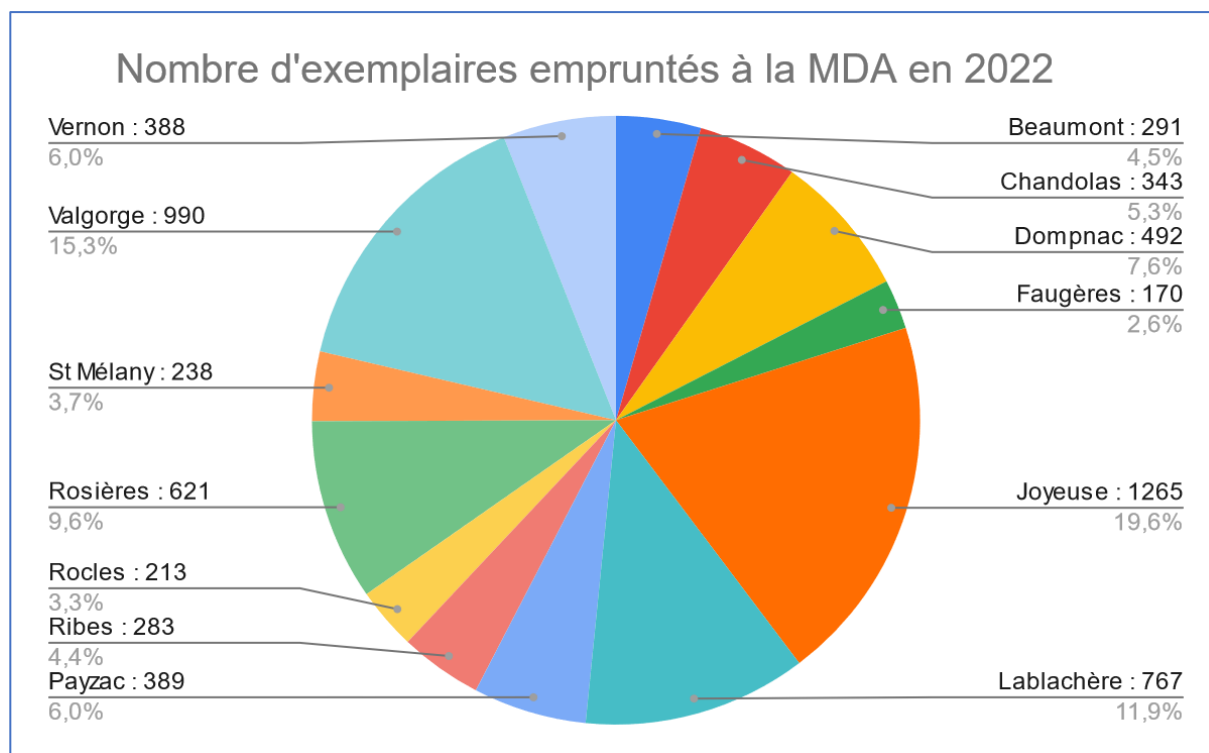
➤ Des modalités d'accès renouvelées

En 2022, les modalités d'accès aux documents départementaux ont totalement changé et d'articule autour de deux systèmes complémentaires :

- les choix sur place : depuis fin 2021, toutes les bibliothèques se déplacent à Veyras, siège de la MDA pour un choix sur place qui est organisé 6 fois par an par communauté de communes, et qui remplace les bibliobus. Ces déplacements permettent de renouveler 600 à 700 documents par voyage, ce qui représente un volume important. Trois bibliothèques et bibliothèques sont regroupées à chaque voyage de qui permet à chaque site d'effectuer deux renouvellements par an.
- les navettes de réservation : il s'agit de la livraison des documents réservés par les lecteurs ou les bibliothécaires à l'attention des lecteurs. Les réservations en ligne effectuées directement sur le site de la MDA permettent compléter les apports documentaires, pour autant que la MDA, confrontée à des baisses d'effectifs, puisse assurer le bon fonctionnement du service.



➤ Répartition par bibliothèque



Ce graphique global permet d'avoir une vue d'ensemble sur les échanges de l'année avec la MDA. La différence entre les bibliothèques se situe surtout au niveau des réservations faites en ligne par les bibliothécaires et bénévoles, qui peuvent être plus ou moins actifs en la matière alors que lors des choix sur place, la quantité empruntable est rigoureusement la même pour toutes les bibliothèques.

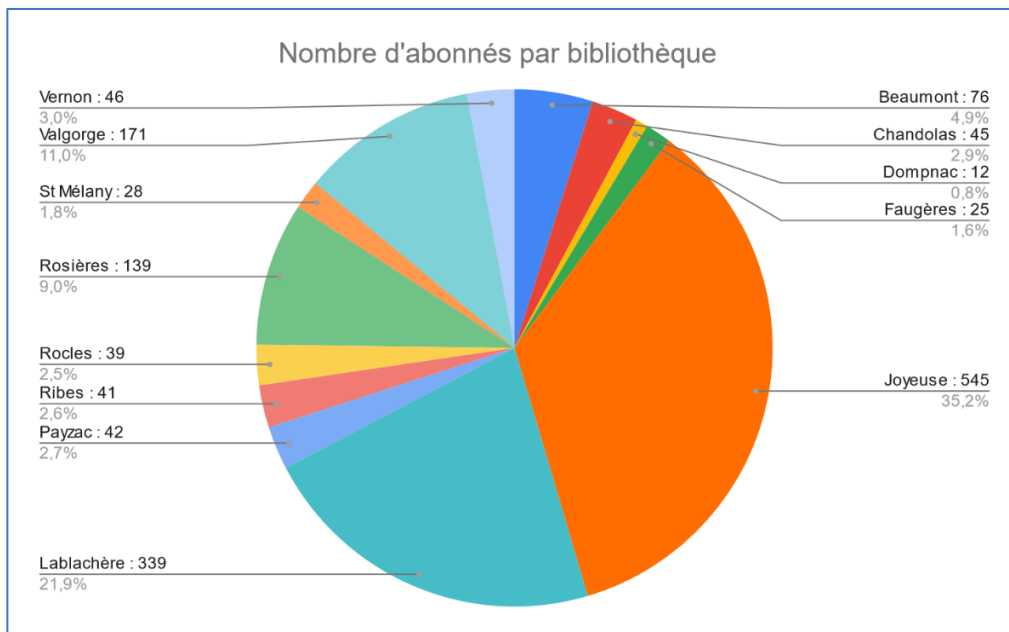
Un effort accru de réservation reste possible sur plusieurs sites et pourrait améliorer le volume, l'âge et la diversité des fonds.

III- LES ABONNES

Le service compte 1 523 abonnés tous types confondus (individuels et groupes), soit 17% de la population intercommunale (9028 habitants). Si nous prenons en compte uniquement la population des communes avec bibliothèques, ce taux d'abonnés atteint 19 %. Pour comparaison, la moyenne en France est de 12 % sur la strate de population et de type de bibliothèques.

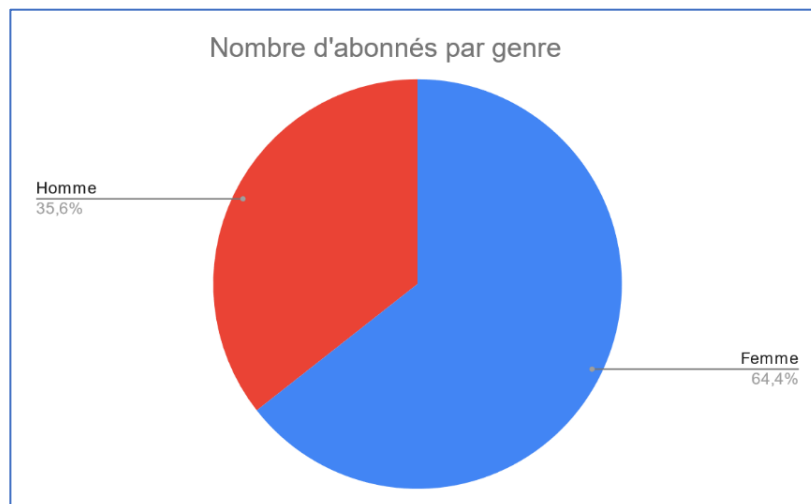
Il est cependant important de souligner que chaque groupe (école principalement) est considéré comme UN seul abonné, alors qu'il regroupe en moyenne 20 personnes, soit environ 1100 membres qui pour une part s'ajoutent aux 1 523 membres individuels.

De manière cohérente, la fréquentation des bibliothèques dépend principalement du nombre d'habitants de la commune sur laquelle elle est implantée et de la zone desservie par la bibliothèque qui peut concerner plusieurs communes.

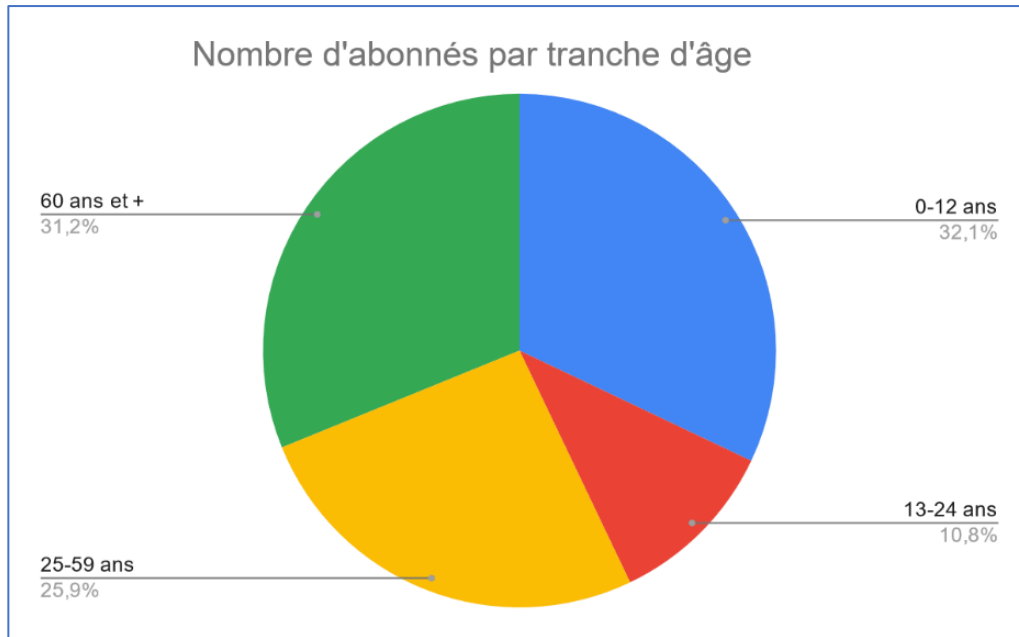


III.1- Les abonnés individuels

III.1.a- Par genre



III.1.b- Par âge



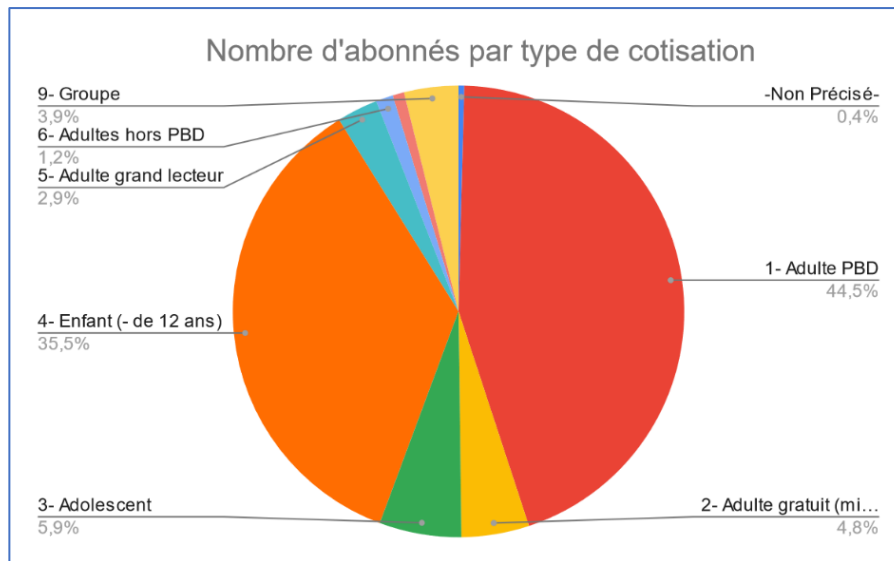
Il ressort que population adolescente de 13 à 24 ans et la population active des 25 - 59 ans sont sous représentées.

Cette vue d'ensemble de la population fréquentant les bibliothèques n'est donnée qu'à titre indicatif et devrait être croisée avec la composition de la population en Pays Beaume-Drobie, mais les données démographiques à notre disposition ne permettent pas cette comparaison fine, car elle ne reprend pas les mêmes tranches d'âge.

S'il est avéré que les adolescents fréquentent peu les bibliothèques en France, le champ éditorial les concernant est important, avec des ouvrages qui leur sont spécifiquement dédiés. Cette situation interroge et demande de traiter les adolescents comme un public à part entière, qui n'est à rattacher ni à l'enfance, ni aux adultes. Néanmoins cela demande des locaux et des fonds documentaires que nous n'avons pas sur le service. Une action spécifique pourrait être engagée en ce sens avec le CNL dans les années à venir.

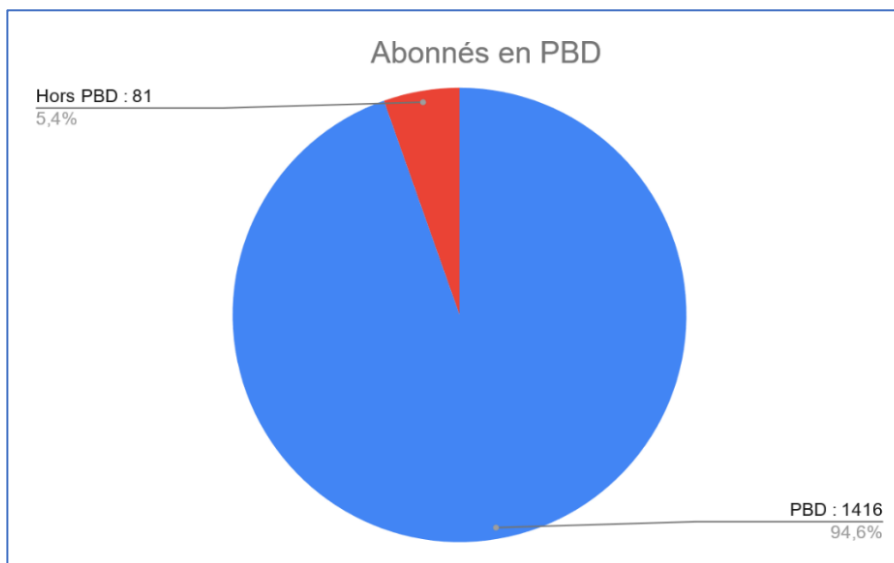
Les adultes actifs sont aussi moins représentés, de manière chronique et sur l'essentiel des sites. Un effort documentaire à leur encontre est sans doute à envisager, avec une promotion active des réservations et des navettes documentaires qui leur permettent d'accéder à des fonds plus largement renouvelés. Une attention portée au BD adultes, documentaires notamment, permettrait sans doute de faire évoluer cette situation.

III.1.c- Par cotisation

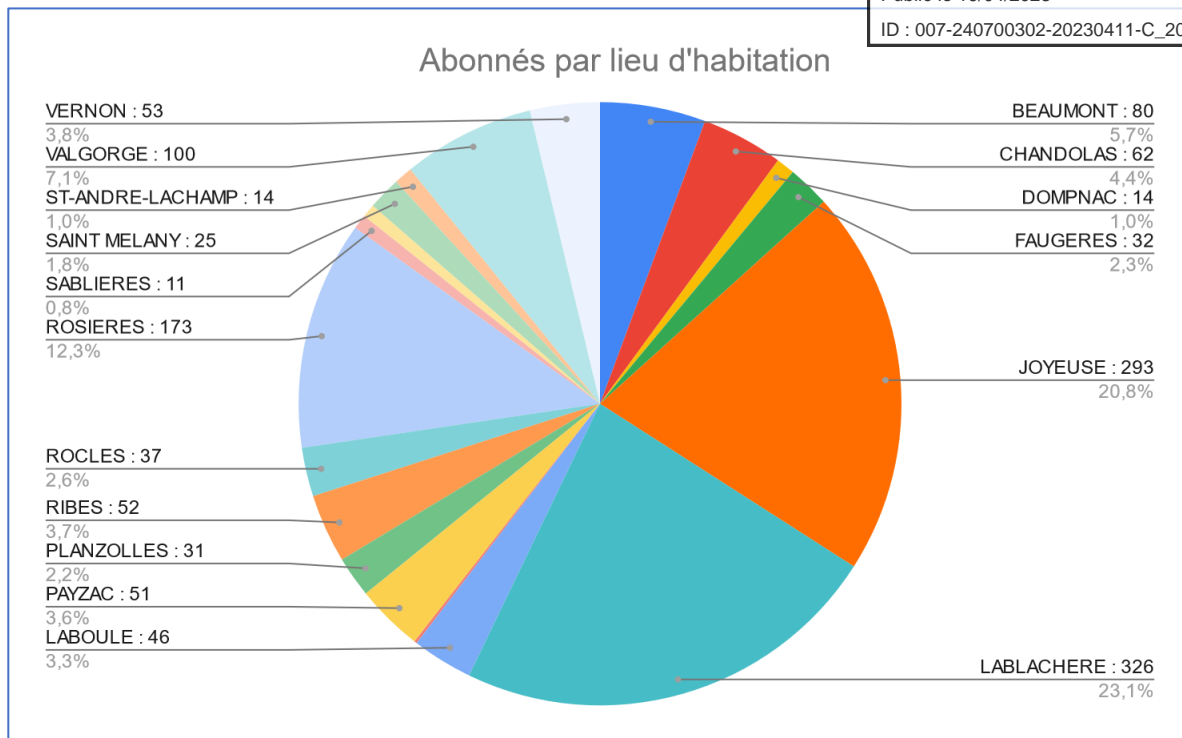


Seuls 45 % des abonnements délivrés sont payants, chiffre stable depuis 2021. Parallèlement, moins de 5 % des cotisations sont gratuites liées à des minima sociaux et des chômeurs, soit une part bien moindre que dans la population générale. Cette situation questionne la mise en place éventuelle de la gratuité d'accès au service qui permettrait un accès facilité au plus grand nombre.

III.1.d- Par lieu d'habitation



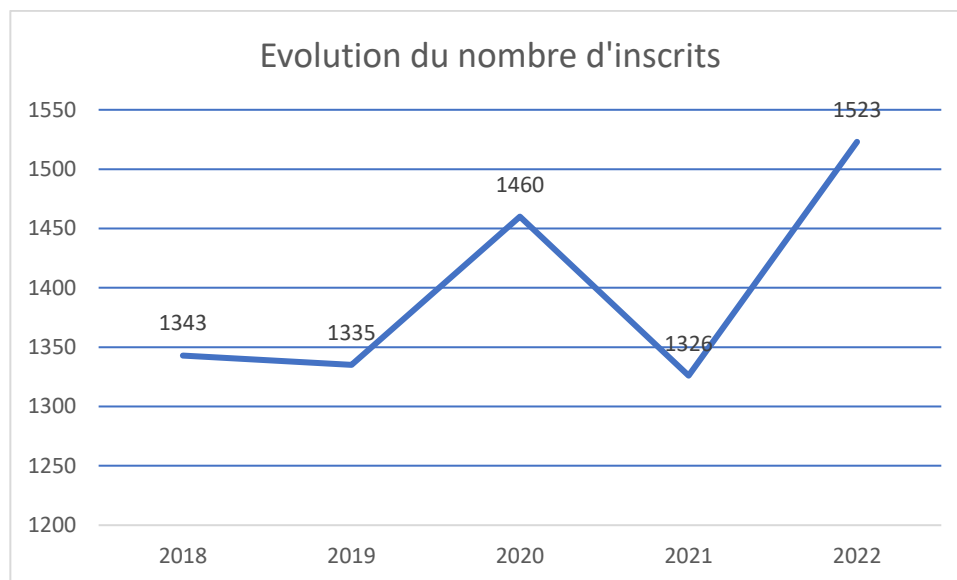
De manière générale, presque 95 % des usagers fréquentant les bibliothèques du service, sont des habitants du Pays Beaume-Drobie, les effets de marge restant limités à quelques communes voisines dépourvues de service, ou à quelques personnes fréquentant nos bibliothèques en raison d'une présence professionnelle sur le territoire.



Seules les communes de Loubaresse et de Saint-Genest-de-Beauzon, qui sont dépourvues de bibliothèques, ne fournissent quasiment aucun abonné. Sans doute que ces habitants, pour des raisons géographiques évidentes, fréquentent respectivement les bibliothèques de Saint-Etienne-de-Lugdarès et de Les Vans.

III.1.e- L'évolution des publics individuels

➤ Évolution générale



Après le pic de 2020, en 2021 le nombre d'abonnés a drastiquement chuté, mais 2022 est marquée par une forte hausse avec un nombre d'inscrits inégalé jusqu'à présent.

Il avait très fortement augmenté en 2020 sans doute en lien avec les confinements et les débats sur le caractère indispensable du livre et de la lecture de sorte que cette année marquée par les restrictions de circulation ne peut être regardée comme significative. L'année 2018 est la première année de référence dont nous disposons.

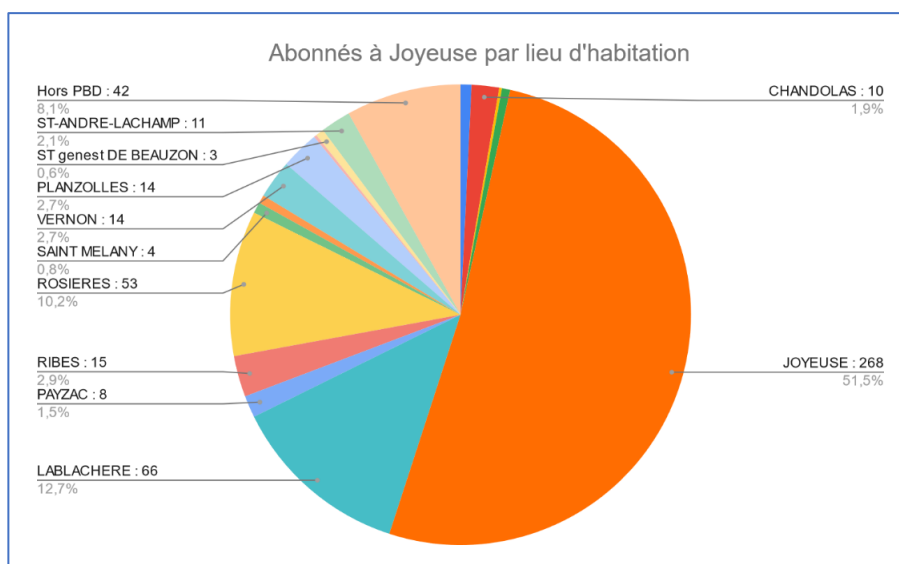
➤ **Évolution du nombre d'abonnés actifs par bibliothèque**

	2021	2022	Évolution
Beaumont	59	75	27%
Chandolas	37	45	22%
Dompnac	9	12	33%
Faugères	26	25	-3,8%
Joyeuse	475	537	13%
Lablachère	300	335	12%
Payzac	25	39	56%
Ribes	36	40	12%
Rocles	25	38	52%
Rosières	125	140	12%
Saint-Mélany	26	28	8%
Valgorge	154	166	8%
Vernon	29	43	12%

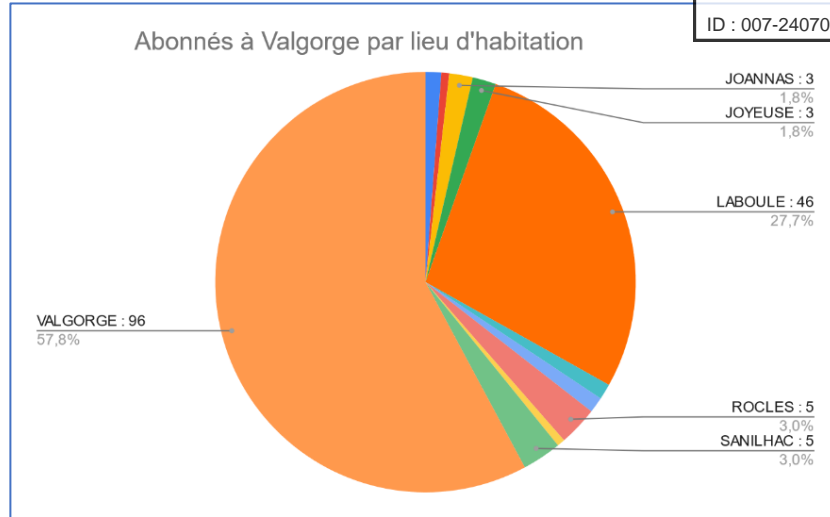
III.1.d- Le public des différents types de bibliothèques

La caractéristique des médiathèques centrales est d'attirer un public bien plus large que les habitants des seules communes où elles sont implantées, en raison d'une offre documentaire différenciée et de l'attractivité de la communes centre où elles sont situées. En revanche, les bibliothèques de proximité drainent avant tout, voir exclusivement, une population communale.

➤ **Les médiathèques centrales**

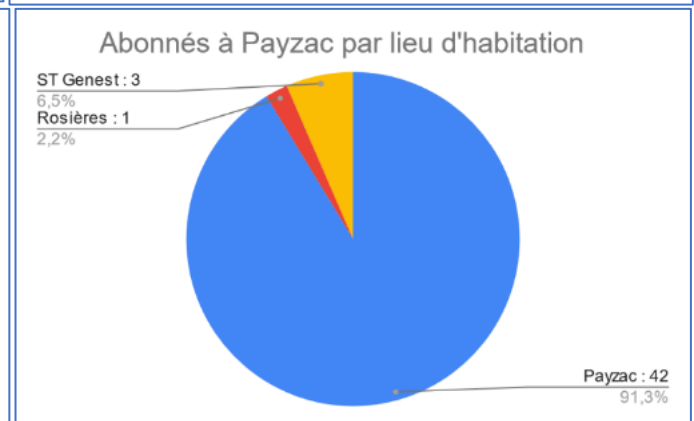
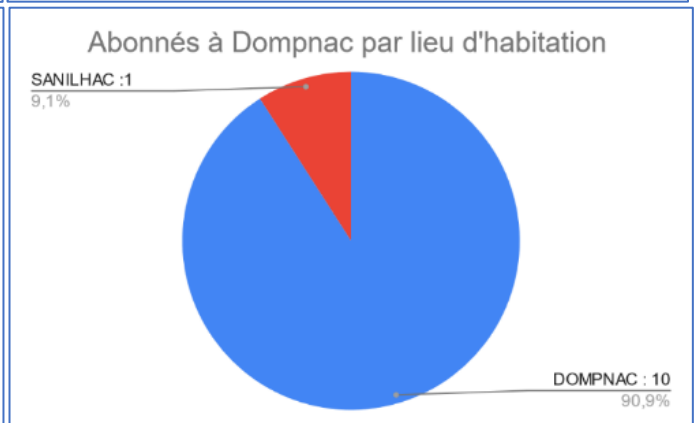
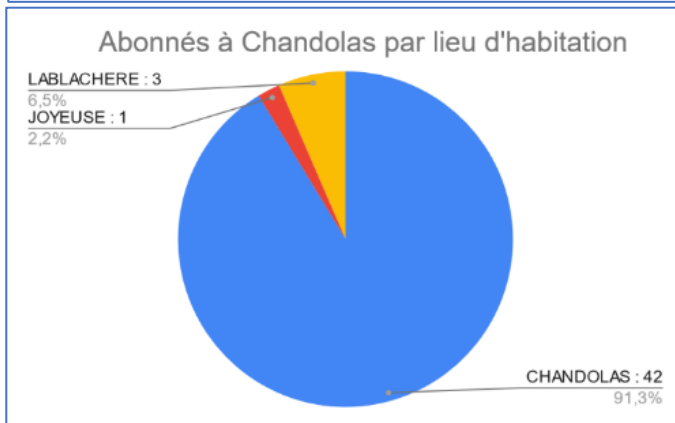
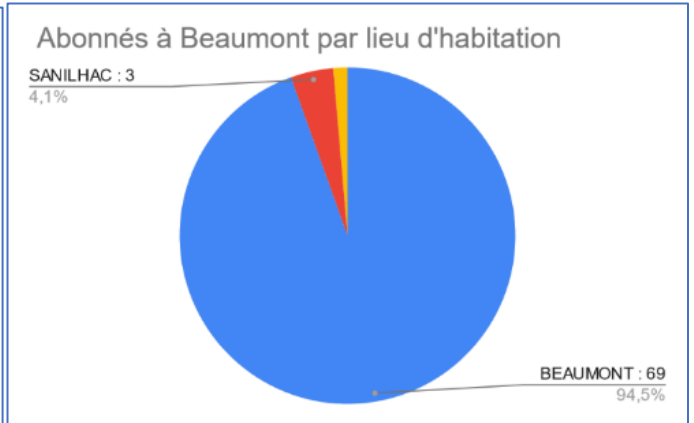
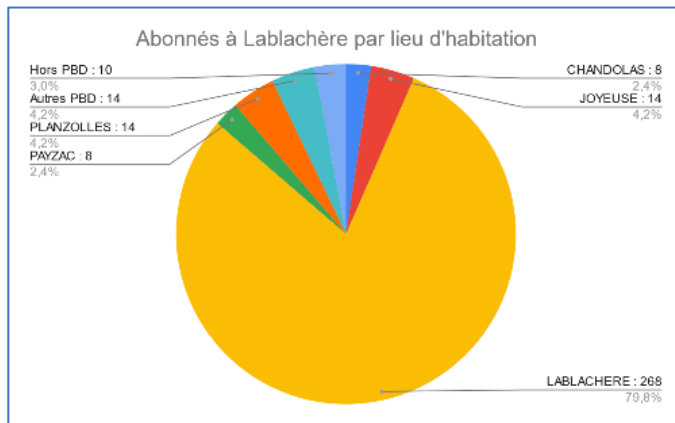


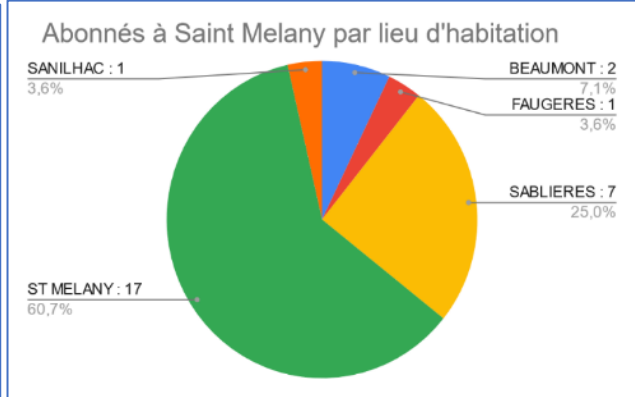
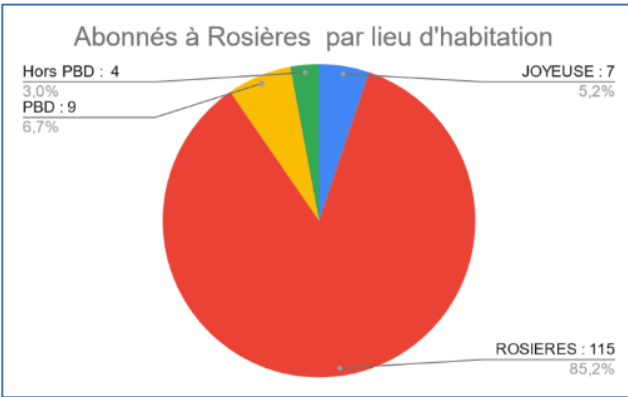
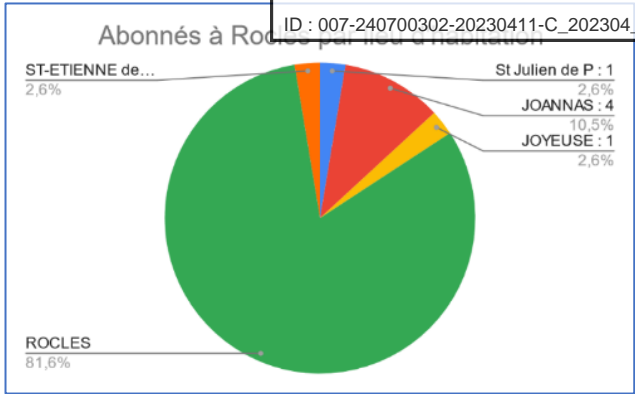
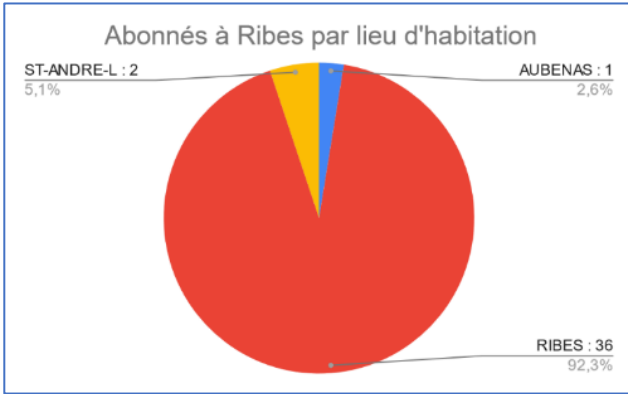
A Joyeuse il y a autant d'abonnés résident sur la commune que d'abonnés extérieurs à cette dernière.



Presque 58% des abonnés de Valgorge sont des habitants de la commune et plus d'un quart d'entre eux viennent de Laboule.

➤ *Les bibliothèques de proximité*



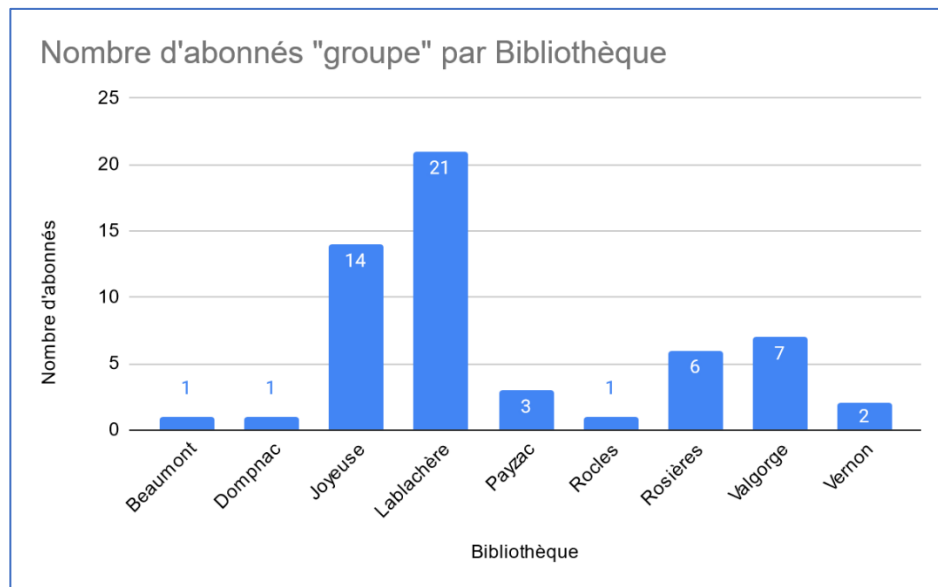


III.2- Les Groupes

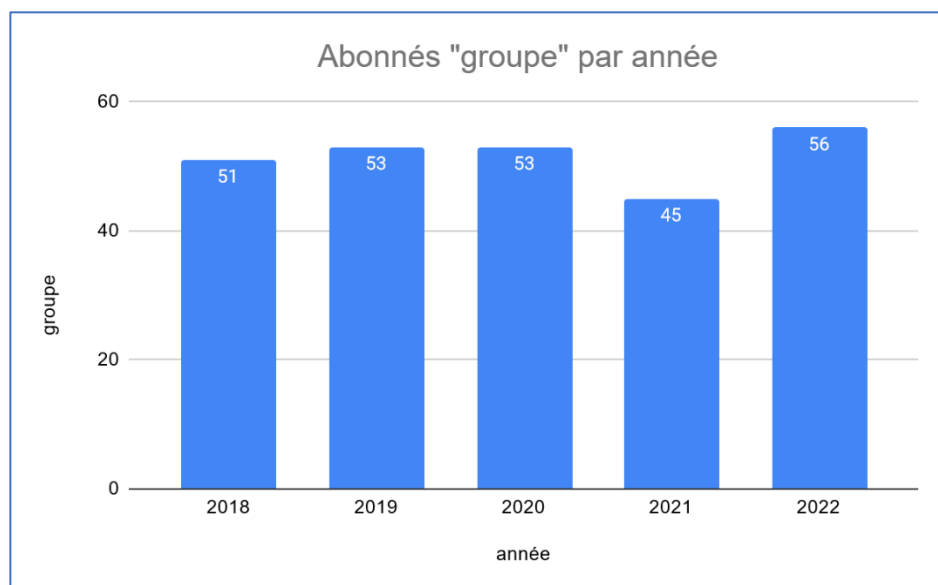
Dans la majorité des cas, il s'agit des écoles. Il y a également 2 crèches, 1 centre de loisirs, 1 relais petite enfance et des associations telles que « Lire et faire lire » ou « L'ilôtz'enfants ».

Le nombre de groupes inscrits est donc en adéquation directe avec le nombre d'infrastructures existant dans la commune.

Au total, 1100 personnes fréquentent le service au travers d'une inscription de groupe. Il est entendu que certaines personnes peuvent à la fois inscrites à titre individuel et au titre du groupe.

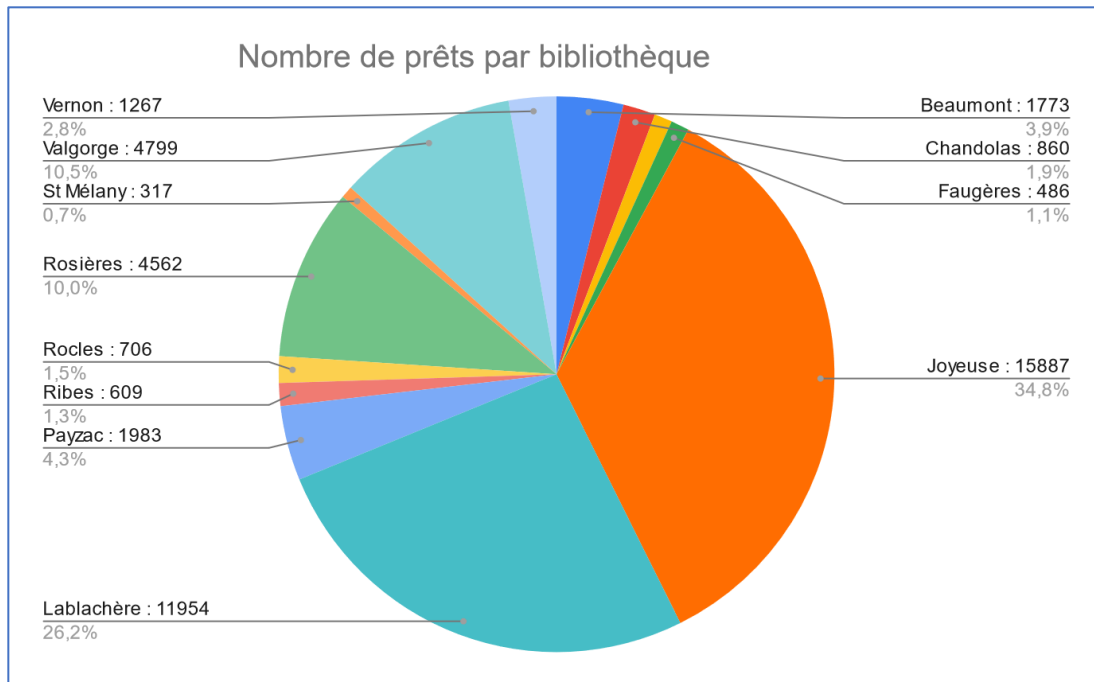


Ce tableau met en lumière un retour à la normale des accueils de groupes, 2021 ayant été une année perturbée par les confinements ou l'impossibilité d'accueil dû à l'épidémie.



IV- LES PRÊTS

IV.1- Tendance générale



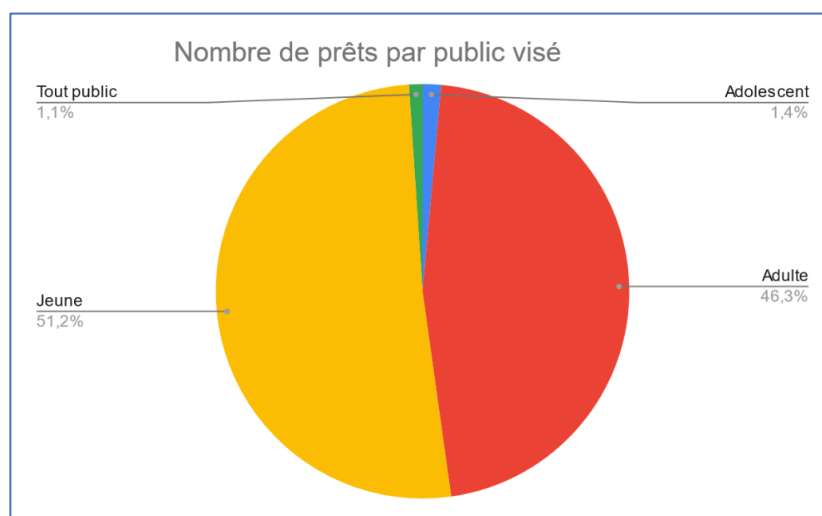
45 678 prêts ont été enregistrés dans le réseau en 2022, en sachant que la médiathèque à Joyeuse a été fermée pour déménagement tout décembre.

4 bibliothèques assurent 80 % de l'activité du service :

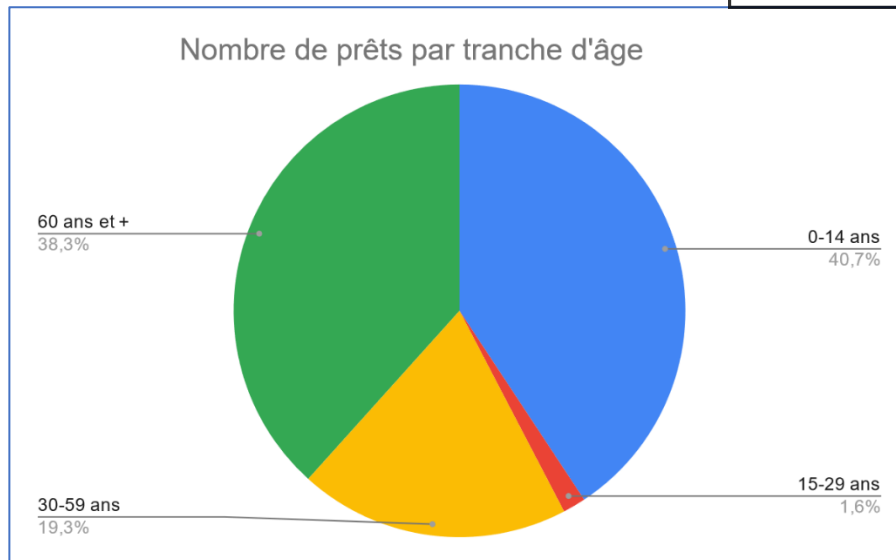
- Joyeuse et Lablachère concentrent plus de 60 % des prêt
- Valgorge et Rosières suivant avec 20% à elles deux.

IV.2- Par publics

IV.2.a- Les prêts aux individus

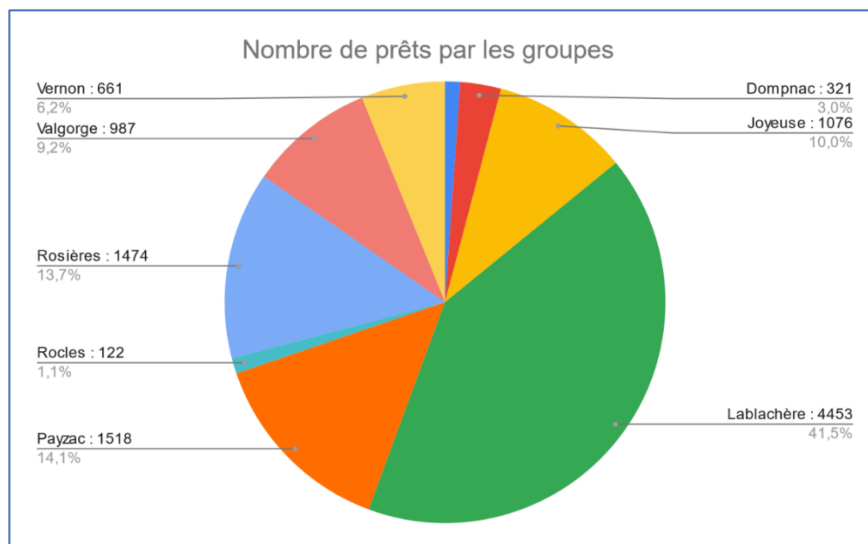


La répartition de documents empruntés par catégorie d'âge est sensiblement égale entre enfants et adultes.



Plus précisément, les 0-14 ans et les plus de 60 ans se partagent 80% des prêts. Les 15-59 ans empruntent peu, tout comme ils sont plus faiblement abonnés.

IV.2.a- Les prêts aux groupes



Les prêts dépendent du nombre de groupe inscrits dans le réseau, lui-même en corrélation avec les structures existant dans chaque commune.

Lablachère réunit une part importante des prêts pour ce secteur car cette bibliothèque reçoit 11 classes. De même, Payzac et Rosières reçoivent très régulièrement les scolaires avec une rotation importantes des prêts.

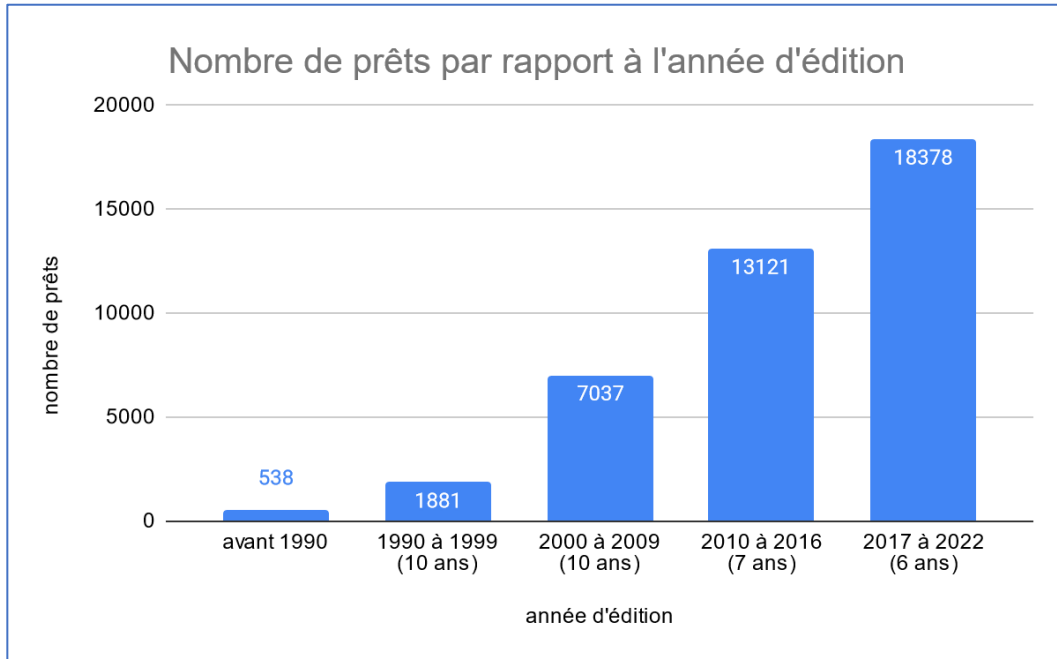
On constate une très grande disparité entre les différentes modalités d'accueil des classes qui est héritée de fonctionnements anciens. Plusieurs sites ont rencontré des difficultés dans l'organisation de l'accueil des groupes, avec un volume de documents non rendus parfois important, ou avec des sollicitations élevées qui questionnent. Cette situation amènera à conduire une réflexion en 2023 sur ce qu'il est souhaitable d'assurer comme niveau de service pour les groupes scolaires. Un travail de mise en cohérence entre la proposition des différents sites et les attentes de l'Éducation Nationale devra être engagé.

IV.3- Selon de fonds

IV.3.a- Par classification principale

Il apparaît que les abonnés empruntent plus de fiction (86 %) que de documentaires (14 %) mais il est difficile de savoir si c'est un réel choix volontaire ou si c'est pour partie le reflet de la proposition qui leur est adressée, cette dernière survalorisant la fiction (78 % du fonds).

IV.3.b- Par année d'édition

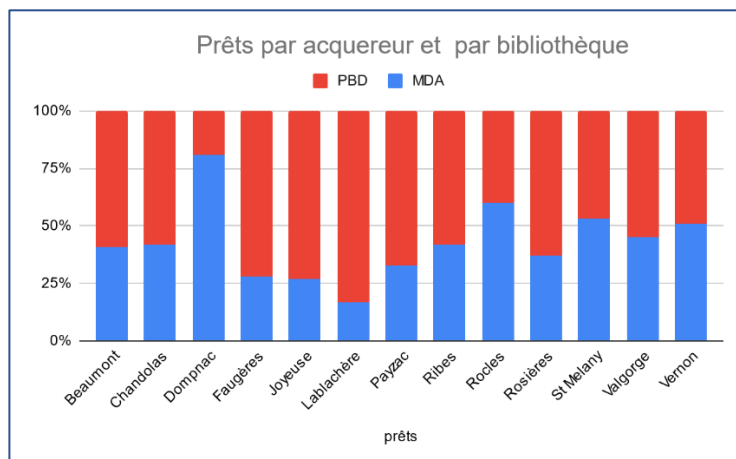


40% 45 678 des prêts de l'année 2022 concernant les documents qui ont moins de 6 ans, ce qui démontre la nécessité de proposer un fonds éditorial récent et de le renouveler constamment.

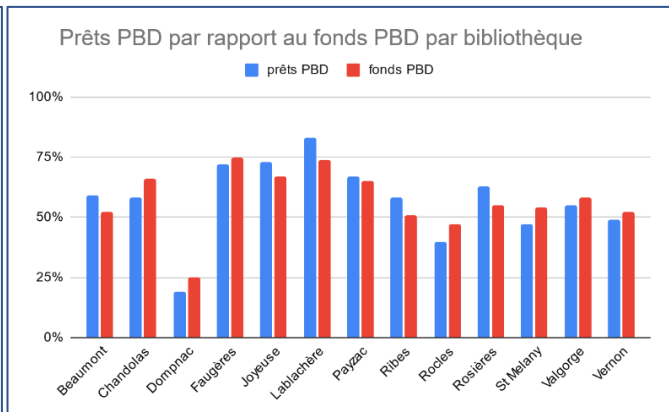
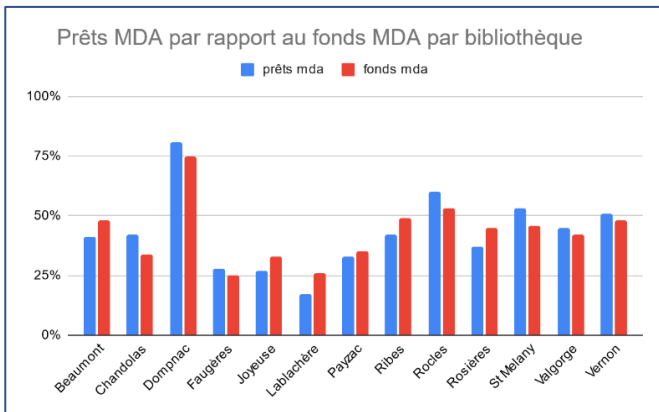
IV.3.c- Par acquéreur

Alors que notre fonds est composé à 62% de documents en fonds propre et que 38% appartiennent à la MDA, nos propres documents génèrent 70 % des prêts et ceux de la MDA seulement 30 %.

De fortes disparités existent toutefois entre les sites. Si ce constat est pleinement valable pour les sites prêtant le plus, où la présence des documents MDA contribue à la diversité plus qu'à l'offre de base, ce n'est pas le cas dans les plus petites bibliothèques, à Dompmnac et Rocles, où les livres de la MDA sortent plus, mais où ils constituent encore l'offre de base.



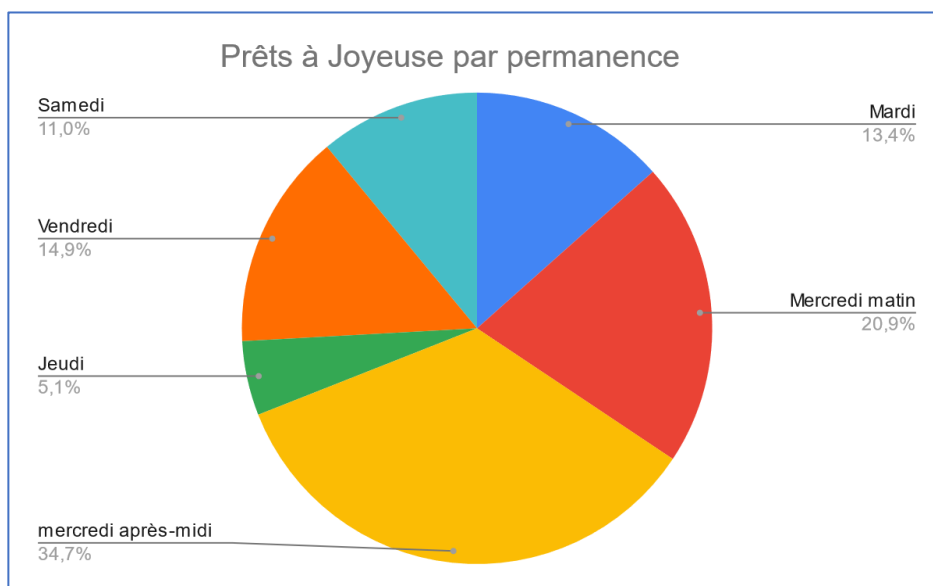
Globalement, il apparaît que la part des prêts d'ouvrages PBD et MDA par rapport à la part ces ouvrages proposés aux lecteurs.



IV.4- Selon le fonds

Il est difficile d'analyser l'impact des jours et des horaires d'ouverture à l'échelle des bibliothèques de proximité ces dernières n'étant souvent ouvertes qu'un jour ou deux par semaine ce qui interdit d'avoir une vue d'ensemble de cette question à ce niveau. Ce n'est pas le cas pour les médiathèques centrales.

IV.4.a- A Joyeuse



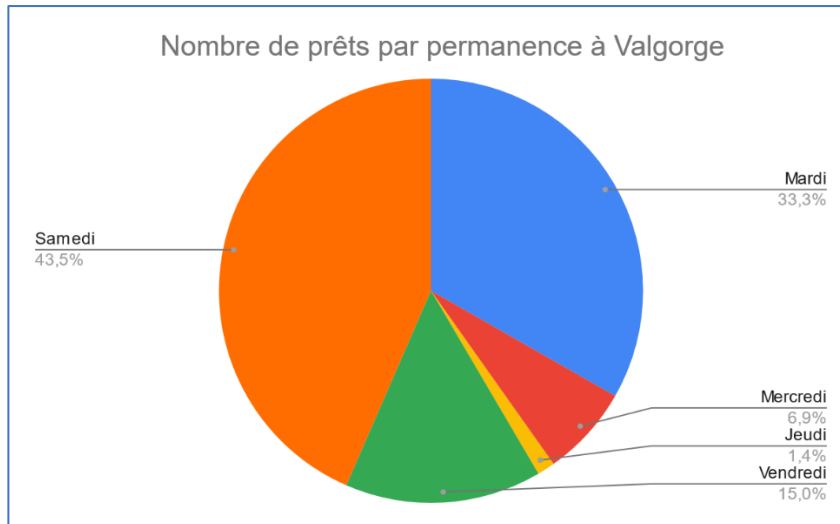
Parmi les différents créneaux d'ouverture proposés par Joyeuse, le mercredi après-midi est le plus fréquenté. Ce pourcentage est à corréliser avec une ouverture de 4 h, la plus importante de la semaine, le mercredi représentant + de 55% des prêts.

À nombre égale d'heures d'ouverture, c'est-à-dire 3 h, le samedi est bien moins fréquenté que le mercredi matin. Plus remarquable encore, moins de personnes se déplacent le samedi que les mardis et vendredis ouverts pendant 2 h.

Un essai d'ouverture les samedis après-midi serait éventuellement à envisager.

Les prêts du jeudi sont dus à l'accueil des classes ce jour. De plus, une ouverture de test exceptionnelle a eu lieu pendant la période estivale en juillet et août sans rencontrer son public. A noter globalement que les horaires sont très hachés, n'ayant pas 2 jours sur la même base horaire.

IV.4.b- A Valgorge

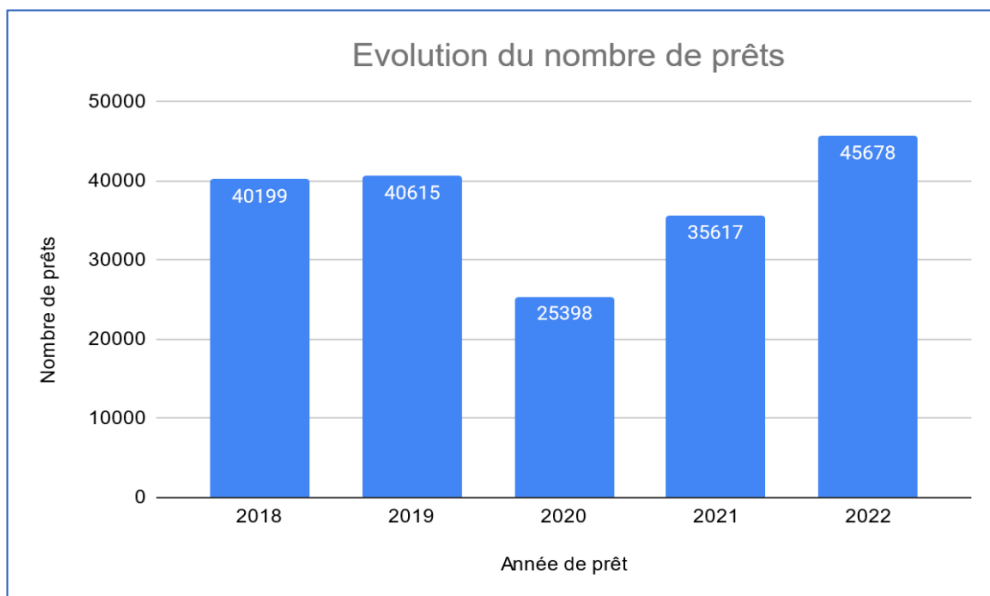


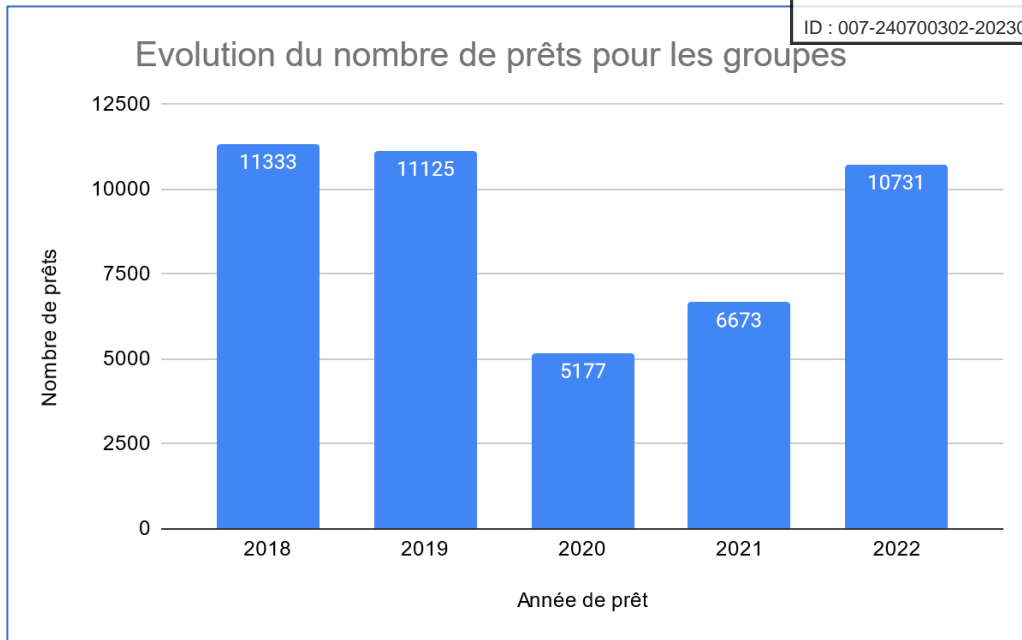
A l'inverse de Joyeuse, le samedi est particulièrement plébiscité à Valgorge avec 3 h d'ouverture qui concentrent près de la moitié de l'activité, le mardi étant un autre jour important. EN revanche, l'ouverture du mercredi en milieu de journée est peu attractive et s'avère ne pas répondre à un besoin évident. Elle devra faire l'objet d'un questionnement sur 2023 (repositionnement sur le matin ou l'après-midi ?).

Le vendredi étant un jour de fermeture aux individuels, l'accueil des scolaires explique les prêts enregistrés ce jour.

IV.5- Evolution des prêts

Parallèlement au nombre d'abonnés en hausse, le volume de prêts a augmenté de manière significative. L'évolution très importante entre 2020 et 2021 se confirme largement en 2022 et l'activité dépasse maintenant de presque 5 % celle enregistrée avant les années covid. Nous avons donc plus d'abonnés qui sont plus actifs.



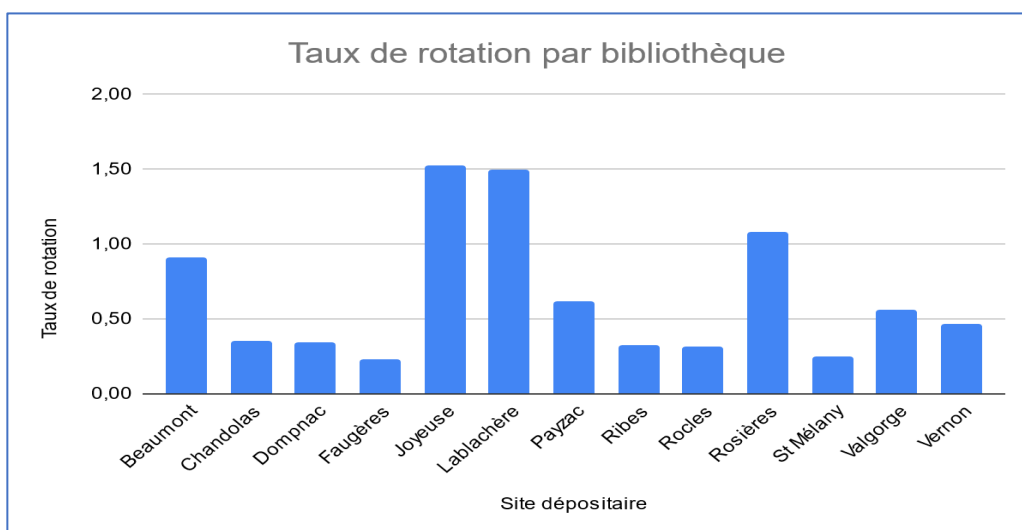


Le nombre de groupes étant passé de 45 à 56, le nombre de prêts a lui aussi augmenté de manière conséquente mais n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant covid bien qu'il s'en rapproche. Un plafond est sans doute atteint ici, l'essentiel des prêts de groupe étant liés aux scolaires, dont le nombre évolution peut, ainsi que le niveau d'activité (lecteurs captifs).

IV.6- Taux de rotation

Il s'agit du nombre de prêts par rapport au nombre d'exemplaires. Il exprime ainsi le rapport numérique entre le volume de documents et l'activité des lecteurs et permet de déterminer le degré de sollicitation du fonds, donc son adéquation quantitative et qualitative aux attentes des lecteurs :

- Inférieur à 1 : le fonds est en sous-activité
- Entre 1 et 2 : activité correcte
- 2 à 3 : activité soutenue
- 3 à 5 : activité élevée
- Supérieure à 5 : suractivité



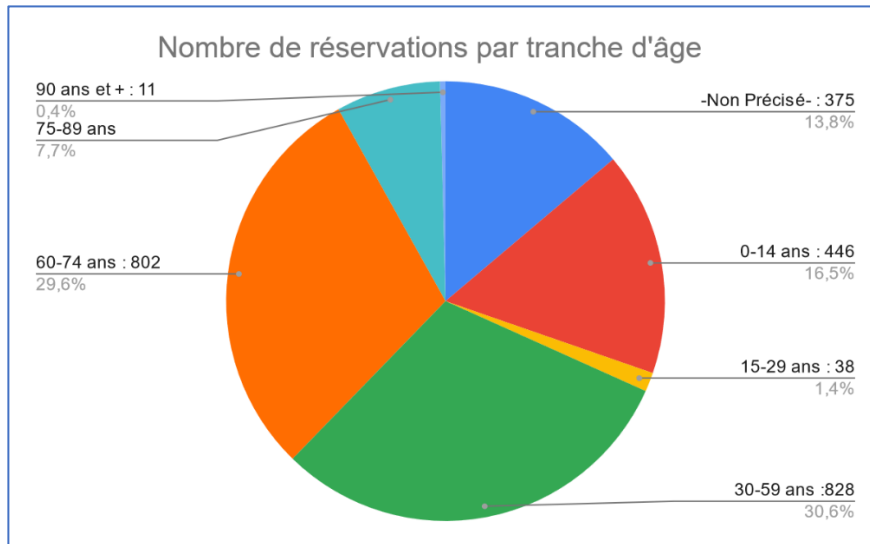
Numériquement, il apparaît que seuls les fonds de Joyeuse, Rosières et Lablachère atteignent un taux d'activité « correct », les fonds des bibliothèques de proximité et de la médiathèque de Valgorge étant plus ou moins sous sollicités par rapport à l'activité des lecteurs. Néanmoins, ils peuvent être réduits sans perdre en attractivité et en diversité.

V- RESERVATIONS

V.1- Par abonnés

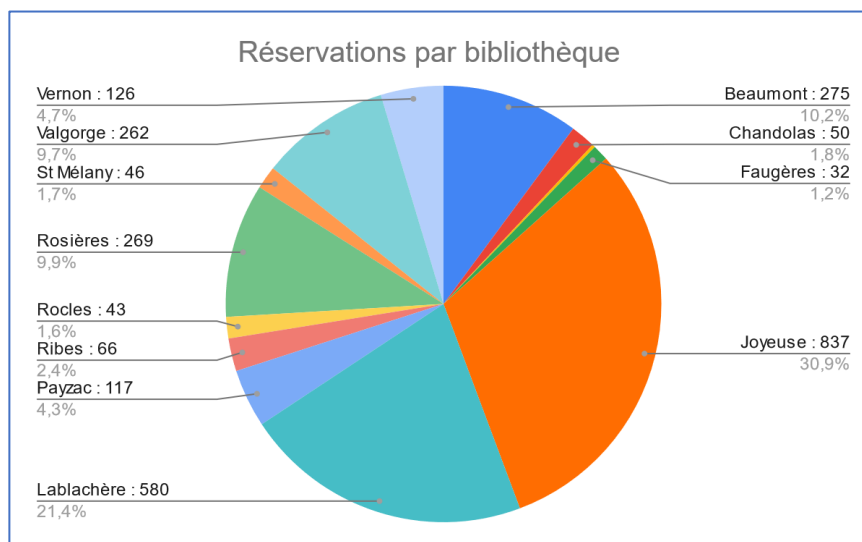
Les réservations peuvent être demandées sur place, avec l'aide de la personne à l'accueil, ou de manière autonome via le portail « Lire en Beauce Drobie ».

Les 13 sites du réseau fonctionnent grâce à un catalogue unique et un système de navette permettant la circulation des documents.



Quel que soit l'âge, cette pratique semble intégrée pour tout le monde avec toutefois une part des 15/60 ans qui réserve plus importante que leur part dans le total des abonnés. Ce service est donc manifestement apprécié de cette tranche d'âge et permet de répondre à une partie de leurs attentes.

V.2- Par bibliothèque



Il s'agit du nombre de réservations faites par les abonnés que ce soit dans leur propre bibliothèque ou dans une autre bibliothèque du réseau.

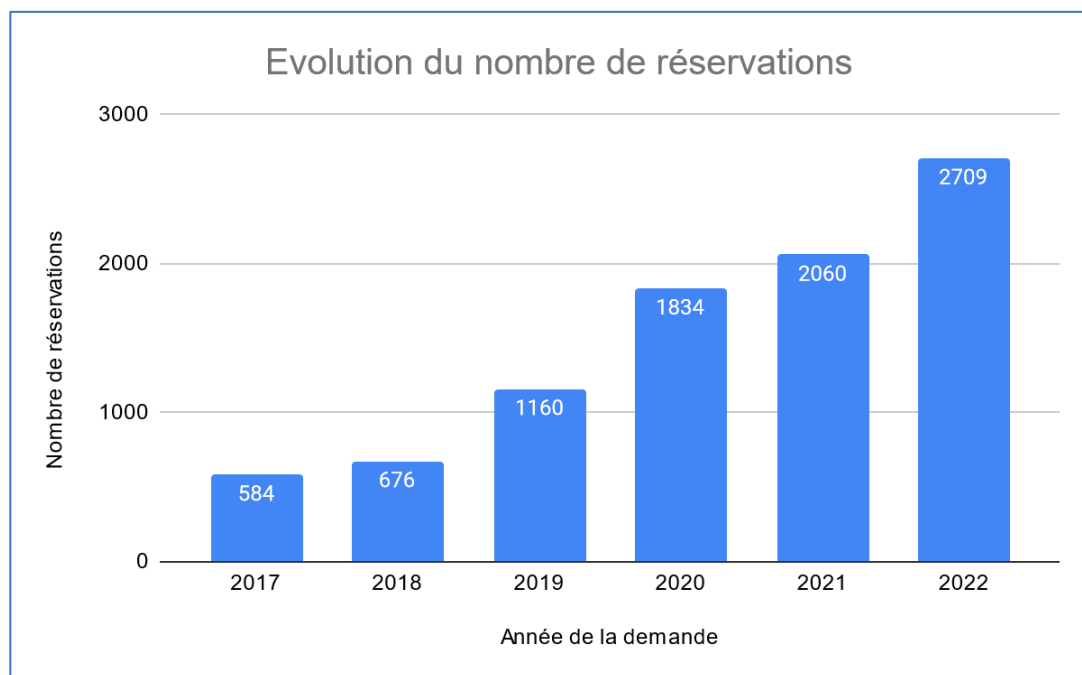
V.3- Réservations entre bibliothèques

Le tableau suivant permet d'avoir une visibilité sur le nombre de documents qui transitent d'une bibliothèque vers une autre.

Désignation de l'abonné	2020	2021	2022	Évolution entre 2021 et 2022
En transfert vers Beaumont	165	396	492	24%
En transfert vers Chandolas	109	156	181	16%
En transfert vers Dompnac	90	135	124	-8%
En transfert vers Faugères	83	164	223	36%
En transfert Vers Joyeuse	624	1727	2351	36%
En transfert vers Lablachère	568	1071	1430	33%
En transfert vers Payzac	122	223	426	91%
En transfert vers Ribes	111	123	260	111%
En transfert vers Rocles	78	215	178	-17%
En transfert vers Rosières	216	612	520	-15%
En transfert vers St Mélaney	102	122	170	39%
En transfert vers Valgorge	383	653	750	15%
En transfert vers Vernon	283	263	407	55%
TOTAL	2934	5860	7512	28%

V.3- Evolution des réservations entre bibliothèque

Les réservations des usagers ont augmenté de 31,5% entre 2021 et 2022.



VI- SERVICES NUMERIQUES

VI.1- L'offre numérique

À ce jour, le service intercommunal n'a pas d'offre documentaire numérique propre étant donné les coûts très importants que cela représente. La proposition adressée aux abonnés est donc mise en œuvre à l'échelle du Département, qui assure une mutualisation pour toutes les bibliothèques d'Ardèche.

Néanmoins, ainsi que nous l'avons souligné depuis plusieurs années, le niveau de service proposé n'est pas satisfaisant au regard des retours des lecteurs qui considèrent que l'accès aux documents est complexe, voire parfois impossible. N'ayant pas la main sur ce service, il nous est compliqué de les aider lorsqu'ils s'adressent au service intercommunal.

Une meilleure articulation du service numérique départemental et du service intercommunal serait pourtant pleinement souhaitable pour offrir un éventail documentaire complet à nos abonnés. Nos sollicitations portées à plusieurs reprises en 2022 n'ont pour l'heure pas été suivies d'effet. Elles concernent :

- l'obligation d'être abonné à un service de lecture publique pour accéder à l'offre numérique qui doit être rétablie. Actuellement, le choix du Département détourne les lecteurs numériques des bibliothèques territoriales que la Médiathèque Départementale doit règlementaire soutenir... ;
- l'intégration des notices numériques départementales au catalogue intercommunal rendant le fonds numérique plus lisible pour nos lecteurs.
- les retours sur les consultations d'ouvrages numériques réalisés par les lecteurs du Pays Beaume-Drobie, la médiathèque départementale n'ayant jamais communiqué de données de consultation et de bilan territorialisées.

À l'heure du numérique il est dommageable que ce service ne puisse pas être plus et mieux développé faute de relations plus fluides avec la Médiathèque Départementale sur le sujet.

VI.2- Le portail Lire en Pays Beaume-Drobie.

Le portail internet du service intercommunal de lecture publique a connu 9 711 visites en 2022. C'est la première année en fonctionnement normal (hors confinement et restriction de circulation), donc les références de comparaison avec les années précédentes ne sont pas pertinentes.

L'accès au catalogue documentaire est le service le plus utilisé et génère l'essentiel des connexions, suivi de la recherche de renseignements pratiques (horaires principalement, tarifs, adresses).

Les autres rubriques et notamment les rubriques d'actualité demeurent peu consultées ainsi que les documents mis en avant (coups de cœur, listes thématiques...). Sans doute qu'une meilleure intégration de ces éléments sur les réseaux sociaux permettrait de générer plus d'intérêt et d'activité numérique en ce sens.

Spectacle de contes à Beaumont, Dompnac, Faugères, Rocles les 1^{er}, 4 et 5 juin dans le cadre du festivals des contes et des arts de la parole « Paroles en festivals ».

Séance organisée avec les bibliothèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie

37^{ème} Festival du conte et des arts de la parole
PAROLES EN FESTIVAL
19 mai au 19 juin 2022

spectacles de contes gratuits

rens. et résa : 07.67.03.48.00 / paroles-en-festival@amac-parole.com / www.amac-parole.com

Valgorge

Dompnac

Beaumont

Rocles

Faugères

RUSES ET SAGESSES DES CONTES BÉNOIS
par Patrice Tonakpon TOTON, Sandra Adjowa SANTOS et Orens ZOU MENO
mercredi 1^{er} juin 2022 - 16 h 30 - Le Ricochet
tout public - à partir de 6 ans

CHEMINS FÉMININS
par Chloé GABRIELLI
vendredi 3 juin 2022 - 20 h 30 - Le Village
tout public - à partir de 12 ans

ON EST PAS AU BOUT DE NOS JOIES
par France LÉA
samedi 4 juin 2022 - 10 h 00 - Le Village
tout public - à partir de 12 ans

PRINCE LINZ ET AUTRES RACONTARS
par Anne HENGY
samedi 4 juin 2022 - 15 h 00 - Le Village
tout public - à partir de 6 ans

CŒUR À CŒUR
par Armelle NAGOPA, Sandra Adjowa SANTOS, Périnse GBEGONNOUDE, Orens ZOU MENO
dimanche 5 juin 2022 - 18 h 00
tout public - à partir de 8 ans

SCÈNE OUVERTE
dimanche 5 juin 2022 - 16 h 00
à partir de 6 ans - Inscription au 07 67 03 48 00

EN CÉVENNES D'ARDÈCHE
Pôle culture, patrimoine et lecture publique
de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie
06 76 95 62 74 - 134 montée de la Chastelanne - 07260 Joyeuse

Mois de la Créativité 2022 – Eurêka

- 21, 22 et 25 novembre 2022, accueil par rotation de classes de Dompnac, Beaumont, Rocles et Valgorge à la médiathèque de Valgorge autour du thème de l'astronomie ;
- exposition interactive « Qui a refoidit Lemaure ? » à la bibliothèque de Lablachère en octobre/novembre 2022 ;
- présence du service lecture publique sur les quatre temps forts du Mois de la Créativité à Dompnac, Laboule, Vernon et Lablachère.

La Préhistoire du Tanargue et des Cévennes ardéchoises

Conférence par Léo Lacheray, archéologue à l'Inrap, le 10 juin à Rocles

Conférences « biodiversité » en partenariat avec l'association Païolive et le service Natura 2000 à Joyeuse :

- Françoise Serre-Collet, chercheuse au Muséum d'histoire naturelle – *Salamandre, tritons et compagnie de nos forêts* - 31 mars
- Gérard Duvallat, professeur à l'université de Montpellier – *Le déclin des insectes, causes et conséquences* – 29 avril

Conférences d'automne « À quoi sert (vraiment) la science ? »

- Sylvie Nony - *L'invention du mythe de la Terre plate* - 25 novembre
- Sylvain Delouée – *Complots, rumeurs et autres fake news. La vérité est-elle ailleurs ?* - 9 décembre

CONFÉRENCE
Salamandres, tritons et cie de nos forêts

Judi 31 mars 2022
à 18h30 - La Grand Fond, Joyeuse

Par Françoise Serre-Collet
du Muséum National d'histoire Naturelle
qui dédicacera ses livres

Renseignements : 06 76 22 23 19

En CÉVENNES D'ARDÈCHE
www.paysbeaumedrobie.com

Salons des associations :

- Stand au forum des associations de la vallée de la Drobie à Saint-Mélany (Miaille) le 3 septembre
- Stand des bibliothèques au Salon des associations du Pays Beaume-Drobie à Lablachère le 10 septembre.



QUE NOUS APPREND (VRAIMENT) LA SCIENCE ?
 les rapports entre science et société en question...

conférences
 projections
 rencontres
 en Pays Beaume-Drobie

Conférences d'automne
 novembre - décembre 2022



JOYEUSE EN CÉVENNES D'ARDÈCHE
 Communauté de communes du Pays-Beaume-Drobie
 Pôle culture, patrimoine et lecture publique
 06 76 95 62 74 - culture@pays-beaumedrobie.com - 07 260 Joyeuse



EXPOSITION
PAUL MAC DERMOTT
 Bibliothèque de VERNON

Les **samedis** de **10h à 11h30** jusqu'à juin 2022

Tableaux
 Peintures acryliques
 Aquarelles

Paul Mac Dermott est vennais de longue date : il a acheté sa maison dans le village il y a 30 ans, comme résidence secondaire au départ puis ensuite en tant que résidence principale. Il occupe même la fonction de cantonnier du village pendant 3 années.

Paul est anglais et irlandais d'origine ce qui explique qu'il soit inspiré en peinture par la mythologie celtique irlandaise, domaine dans lequel il est par ailleurs diplômé.

Renseignements : bibliotheque.vernon@pays-beaumedrobie.com



EN CÉVENNES D'ARDÈCHE
 04 75 89 80 80 www.pays-beaumedrobie.com